

L'heure cruciale d'Enjeux

Le grand magazine d'information *Enjeux* a traversé sans faute sa première heure. L'animateur Jean-François Lépine et les journalistes Bertrand Hall et Alexandra Szacka y ont présenté un dossier particulièrement étoffé sur les services d'urgence pré-hospitaliers au Québec. La chronique de télévision de Pierre Cayouette.

B-3

Tchernobyl inquiète encore les Soviétiques

Quatre ans et demi se sont écoulés depuis l'accident nucléaire à la centrale de Tchernobyl. Les habitants de la région ont lentement repris leurs activités, inquiets qu'ils sont du fonctionnement de cette installation, dont on dit toujours avec maladresse qu'au moment de l'accident elle était « pilotée par la meilleure équipe d'Union soviétique » !

B-6

La CÉE, un modèle pour le Canada ?

Au moment où la Commission Bélanger-Campeau amorce ses travaux, l'ancien ambassadeur canadien, Jean-Yves Grenon, se demande dans quelle mesure la Communauté économique européenne peut servir de référence au Canada de demain. Il répond que l'Europe constitue une bonne source d'inspiration, ni plus ni moins.

Page B-8

Al Pacino et la gloire

Que l'acteur américain d'origine italienne Al Pacino ait joué dans la pièce en un acte *The Local Stigmatic*, de l'auteur britannique Heathcote Williams, est une surprise. Qu'il vienne présenter le film au Festival du nouveau cinéma et de la vidéo est un beau coup d'éclat. La chronique de cinéma de France Lafuste.

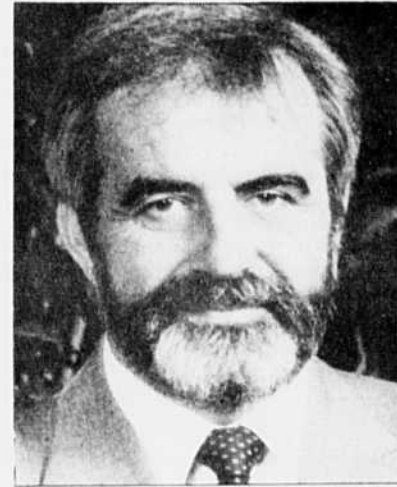
B-5



La révolution économique inachevée

Des progrès spectaculaires mais une santé qui reste fragile

Jean-Robert Sansfaçon



L'explosion du centre-ville de Montréal témoigne de l'essor économique du Québec. Ci-contre, de gauche à droite, Bernard Lemire, Marcel Dutil et Serge Racine, des têtes d'affiche de la nouvelle génération d'entrepreneurs sans complexes et conscients des défis de la mondialisation des marchés.

L'AURA FALLU trente ans pour que le Québec naisse au monde de l'Amérique moderne, trente ans pour que les parlant français d'Amérique deviennent les maîtres chez eux du slogan de la Révolution tranquille.

De la création d'un ministère de l'Éducation à la nationalisation de l'électricité, Jean Lesage et son équipe du Tonnerre proposaient une kyrielle de réformes qui s'imposaient. Les Québécois se devaient de prendre les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu et joindre les rangs de la communauté économique mondiale des pays les plus développés.

Pendant que les plus impatientes

Si tout le monde constate les progrès accomplis et s'en réjouit, le bilan qu'on en fait n'est pas le même pour tous et, surtout, personne ne croit que d'avoir gagné une bataille implique que nous ayons la guerre.

appelaient à la révolution prolétarienne et à l'indépendance pure et dure de nos quelques arpents de neige, à l'autre extrémité plusieurs doutaient même encore de voir le jour où les enfants deviendraient simplement des citoyens fiers et instruits, capables de rivaliser d'ambition, d'audace et de succès avec n'importe quel autre citoyen du Canada.

L'économiste André Raynaud, celui-là même qui, à la fin des années 70, et l'espace d'une saute d'humeur, s'est mêlé de politique, se rappelle : « Pour créer un département de sciences économiques en 1958, il nous a d'abord fallu retirer du programme tous les cours de philosophie morale ou portant sur la doctrine sociale de l'Église. Mais nous n'avons rencontré aucun obstacle à opérer ces changements : le Québec était prêt pour prendre le virage ! »

Aujourd'hui, trente-deux ans plus tard, ce sont les diplômés de cette génération qui sont devenus les marques de nos milieux d'affaires.

Les Jean De Grandpré, Michel Bélanger, Claude Castonguay, des hommes formés dans les collèges classiques mais qui ont préféré s'intéresser à l'économie plutôt qu'au sacerdoce auquel on les destinait. Certains d'entre eux, des intellectuels, des universitaires, se sont d'abord dirigés vers le service public, seule voie d'accès possible à la chose économique, où ils ont mis en place les bases institutionnelles nécessaires pour la prise en charge par les Québécois francophones de leur développement. « Même moi qui suis un vrai libéral, j'étais partisan d'une intervention de l'État, faute d'une

classe d'hommes d'affaires capable de bâtir notre économie », se rappelle encore André Raynaud.

Depuis ce temps, les choses ont bien changé. Des fonctionnaires de l'État à la tête d'organismes comme la Caisse de dépôt, la SGF, SOQUIP et bien d'autres où ils ont pu apprendre à gérer des actifs très importants, plusieurs de ces personnages sont passés à la tête des grandes entreprises privées.

Parallèlement, le Québec a assisté à la naissance d'une nouvelle génération d'entrepreneurs bien formés, sans complexes et conscients des défis nouveaux de la mondialisation

des marchés. Les Lemaire, Dutil, Racine, Godin, les chefs d'entreprises modernes, ne sont que la partie visible de l'iceberg d'affaires francophone qui étend ses ramifications dans toutes les régions de la province et dans tous les secteurs de l'économie. « Et les jeunes diplômés qui sont encore en très grand nombre dans nos facultés d'administration nous assurent d'une relève compétente pour les années à venir », souligne le président du conseil du Groupe La Laurentienne, l'ex-ministre Claude Castonguay.

Si tout le monde constate les progrès accomplis et s'en réjouit, le bi-

lan qu'on en fait n'est pas le même pour tous et, surtout, personne ne croit que d'avoir gagné une bataille implique que nous ayons gagné la guerre.

Le Québec a-t-il vraiment changé depuis trente ans ? Oui, répond l'économiste Pierre Fortin, directeur du Centre de recherche sur les politiques économiques à l'UQUAM. Le dynamisme manifesté par les nouveaux entrepreneurs en est une preuve. Et d'ailleurs, certains chiffres parlent d'eux-mêmes : entre 1966 et 1988, le niveau de productivité du Québec est passé de 85 % à 94 %.

Voir page B-2 : Révolution

VARIÉTÉS

Ah, que la mort est belle !

La légende de Jimmy

Une comédie musicale de Michel Berger (musique) et Luc Plamondon (livret). Une mise en scène de Jérôme Savary. Éclairages de Jacques Rouveyrolis et Alain Longchamp. Avec Diane Tell, Nanette Workman, Renaud Hantson et Tom Novembre. Au théâtre Mogador.

Robert Lévesque

PARIS — James Dean est mort depuis 35 ans et 10 jours, aujourd'hui, et rares sont les défunts qui, comme lui, vivent tant dans les mémoires. Hors les grands poètes, quelques hommes d'état, trois ou quatre visages de femmes fatales, le ciel est assez libre de légendes, Luc Plamondon et Michel Berger ont levé les bras pour attraper celle de ce garçon né à Fairmount dans l'Indiana en 1931, qui se tua sur la route de Salinas 24 ans plus tard en laissant trois films et surtout une image.

Une image que Plamondon, dans son livret, résume ainsi : « une figure de winner sur une tête de loser ». Dans le showbizness il faut faire vite et court sur le chemin des nuances, et Plamondon est passé maître dans cet art du raccourci où la voie n'est pas embréchée de détails ou autres finesses. James Dean est mort à 24 ans ? Il était beau ? Allons-y pour la vitesse de la vie, la jeunesse de la mort qui fera un beau cadavre, l'étoile filante, la grâce, et l'on entend sous la plume de Plamondon des phrases comme « Mourir comme lui, je voudrais mourir comme lui, ne pas manquer la sortie, quitter la terre en un éclair, pour me mêler à la lumière de l'Univers ».

Il ne faut pas chercher dans *La légende de Jimmy* un propos élaboré, sinon profond, sur cette Amérique que traversa James Dean en son milieu : Amérique de l'ère Eisenhower qui s'étire, de la guerre de Corée, des rages anti-communistes. On situe plutôt la star en tant que star, inaccessible étoile qui monte dans le vide, dont la beauté éteint le reste du monde, graine de mythe isolé dans un jardin de roses, ange bisexuel tout à sa carrière dévoué.

Cependant, ce qui sauve *La légende de Jimmy* de la mélasse qui menace Plamondon comme de la cellulite, et qui nous amène à sur-sourire à la mineur du portrait, c'est le spectacle. Signé Jérôme Savary. On y reviendra. Plamondon, en progrès sur *Starmania*, a donné à son livret une épaisseur de scénario. On est loin de la brochette de chansons alignées. Il a eu la bonne idée de créer des personnages (deux fantômes, deux jeunes) qui vont vivre devant nous une visite guidée du mythe Dean.

Le tout commence au cimetière où, parmi d'autres, un garçon qui se prend pour le rebelle et une fille qui en est amoureuse, se recueillent devant la tombe de Jimmy. Ils y rencontrent deux ombres, celle de Pier-Angele cette actrice italo-américaine qui fut le rare amour de James Dean, et celle d'un pasteur (un peu équivoque) qui aurait été son mentor. Ceux-ci les embarquent dans un voyage vers l'arrière où ils revivront ce qu'a vécu James Dean.

Formule habile, qui permet de ne pas mettre James Dean en scène puisque ce sera l'admirateur qui vivra par procuration le sort de la légende. L'interprète de ce garçon se prenant pour Jimmy n'a pas à avoir (ce qui eût été difficile) la dégame et la présence de James Dean, célèbre attitude à nulle autre semblable, nonchalante et gracieuse; le genre de défi qui peut tuer un spectacle.

Avec une histoire construite (quoique mince de propos), Plamondon

B-2 : Jimmy

Pas Tchèque mais Slovaque

La Slovaquie réclame sa souveraineté-association

François Brousseau

« NON ! JE NE SUIS pas tchèque, je suis slovaque ! » Dans ses tournées sur les patinoires étrangères, alors qu'il faisait voir au monde, avec ses deux célèbres frères, son art consommé de meneur de bâton, Marian Stastny ne compte plus les fois où la bonne vieille confusion lui a fiché la mauvaise étiquette nationale sur le casque protecteur.

Une confusion que les Québécois nationalistes en cavale dans le monde connaissent bien, lorsque la feuille d'érable rouge fait davantage cliquer les interlocuteurs étrangers que la fleur de lys blanche sur fond bleu.

Aujourd'hui, un peu oubliés dans le réveil des peuples qui secoue l'Europe centrale depuis près de deux ans, les Slovaques reprennent du ser-

vice. Ils veulent rappeler au monde, à l'image de Marian Stastny — lui-même président du Congrès mondial des Slovaques, basé à Toronto — qu'ils ne sont ni « tchèques », ni « tchécoslovaques », mais bien « eux-mêmes ».

Cela se fera à l'intérieur ou, s'il le faut, à l'extérieur d'un État commun avec le « grand frère » de Prague, laisse entendre M. Stastny, rencontré cet été par LE DEVOIR à Bratislava, dans la capitale où l'ancien joueur de hockey a déjà effectué trois pèlerinages plus ou moins politiques depuis la « libération » de novembre 1989.

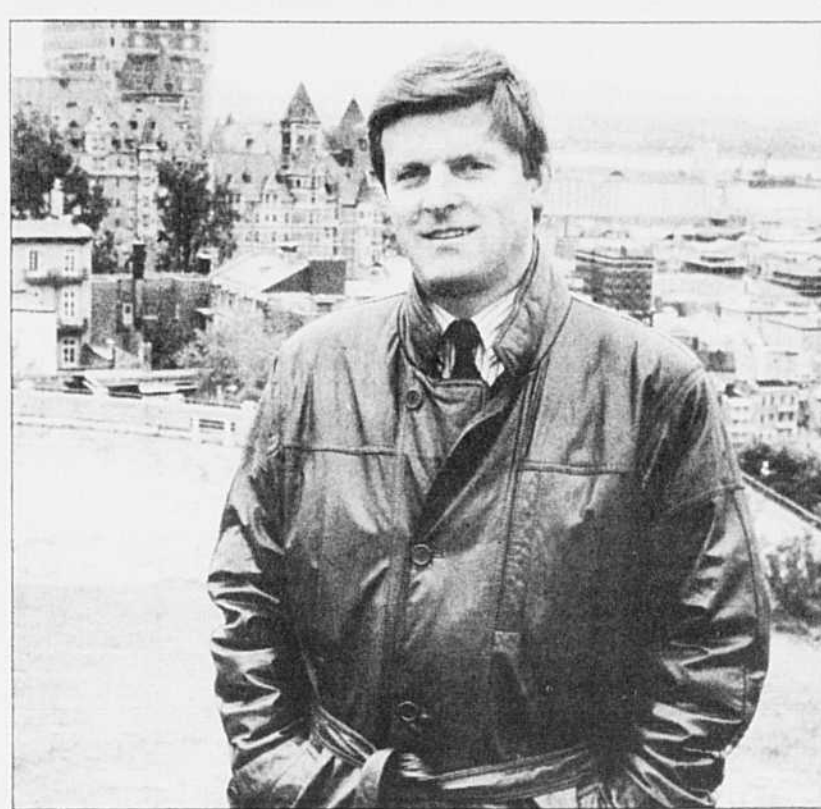
La semaine dernière à Bratislava, l'ancienne splendeur architecturale, rivale de Prague que les apprentis-architectes socialistes des 40 dernières années ont défigurée à coups de blocs de béton, 100 000 personnes descendaient dans la rue pour réclamer un statut officiel à la langue slovaque dans l'administration de leur républi-

que. Cette manifestation patriotique n'était pas la première : en mars et en avril par exemple, un débat byzantin a eu lieu pour déterminer l'appellation exacte du pays appelé Tchécoslovaquie. Sur fond de manifestations de masse à Bratislava, on s'est querellé pendant des semaines à l'assemblée fédérale, sur l'absence ou la présence d'un trait d'union dans cette appellation.

Dans la première version proposée, abondamment décriée pour son hypocrisie, le mot « Tchécoslovaquie » se serait écrit sans trait d'union en tchèque, mais avec en slovaque ! On a fini par accoucher d'une « République fédérative tchèque et slovaque », dans laquelle l'égalité des deux nations doit théoriquement être à la mesure de la symétrie du nom officiel.

Début juin, en fin de campagne électorale, un petit millier de mani-

B-2 : Slovaquie



De la Slovaquie au Québec, le patriotisme sied à Marian Stastny.

CAHIER SPÉCIAL

PROFESSIONS

PARUTION LE 19 OCTOBRE DANS LE DEVOIR

- Les nouveaux visages des professions
- Le salariat professionnel
- Un dossier sur la formation professionnelle
- Regard sur les professions en forte demande

Réservation publicitaire: 842-9645
Date de tombée: 12 octobre



Bratislava, mars 1990. Les Slovaques sont descendus plusieurs fois dans la rue depuis la chute du communisme, en novembre 1989. PHOTO AP

◆ Slovaquie

festants nationalistes, à Bratislava, s'est même permis le pire crime de lèse-majesté imaginable au pays de Vaclav Havel : huer le président adulé, en criant des slogans indépendantistes.

Fin août, une coalition de petits partis slovaques a réclamé la constitution pure et simple d'une Slovaquie

indépendante, provoquant des remous dans la classe politique. Le mois dernier, en écho, le président Havel, qui prend toujours la précaution de dire « nos deux nations » dans ses discours officiels, a néanmoins fustigé sans ménagement la résurgence du « séparatisme » dans la république rebelle.

« Les doutes sur la solidité de notre État commun provoquent un embarras croissant chez les investis-

seurs », a fait valoir le dissident devenu président, rejetant du même coup toute idée d'inscrire, dans la Constitution, le « droit à la sécession ». Il s'est cependant livré à une autocritique du « paternalisme » des Tchèques envers les Slovaques dans les 70 dernières années. Il a aussi critiqué la « malheureuse idée » de Tomas Masaryk en 1918, qui avait prétendu inventer une nation unique, « tchécoslovaque ». Les Slovaques, a

dit Havel, ont des « revendications justifiées » d'autonomie... tant qu'elles restent dans le cadre fédéral.

La République tchèque compte 10 millions d'habitants, la République slovaque 5 millions. Les deux langues sont slaves mais différentes — le slovaque se rapprochant davantage du polonais — et la tradition chrétienne, pastorale est bien davantage implantée en Slovaquie que

dans la Bohême au glorieux passé industriel. L'existence de deux républiques fédérées — plutôt que d'un État centralisé à Prague, de sinistre mémoire en Slovaquie — est, du point de vue de Bratislava, l'un des rares résultats positifs rescapés du Printemps de 1968.

En Slovaquie, il y a donc les « fédéralistes » d'un côté, et les « autonomistes » ou « souverainistes » de l'autre. Le mot « nationaliste », comme ailleurs en Europe, a très mauvaise presse et même les Slovaques les plus acharnés et les plus anti-pragais ne le revendiqueront jamais à voix haute. Cette division générale permet de classer sommairement les nombreux partis qui composent le paysage politique (23 listes aux élections de juin dernier).

Les fédéralistes se regroupent autour de la coalition Citoyens contre la violence (VPN) d'Alexandre Dubcek et de ses amis, petit frère slovaque du Forum civique tchèque fondé par Havel lors des journées folles de novembre 1989. La coalition VPN a obtenu, lors des élections de juin dernier, 33 % du vote, auxquels on peut joindre les 9 % du parti hongrois, tout à fait fédéraliste et rempli de méfiance envers le nationalisme slovaque.

« Les Slovaques n'ont pas d'histoire, ou presque. Ils sont pleins de complexes et peuvent devenir dangereux », a ainsi déclaré au DEVOIR l'un des animateurs du parti hongrois, M. Jozsef Berenyi, dans une allusion au seul État indépendant de l'histoire moderne de la Slovaquie, le régime cléricalo-fasciste de Mgr Tiso, créateur d'Adolf Hitler. Quant aux activistes de la diaspora slovaque, ce sont des « nostalgiques réactionnaires ».

Refusant d'assimiler le patriotisme slovaque à une vieille droite obtuse, les démocrates-chrétiens (19 %) et le Parti national slovaque (12 %) forment un mouvant qui fait appel, sans fausse honte, à la fibre nationale et religieuse, et se défie volontiers des traditions centralisatrices et hautaines de Prague. Le score du Parti national, une espèce de RIN local, donne une assez bonne idée de la popularité de l'option indépendantiste pure et dure.

La DC slovaque de Jan Carnogursky — dont l'inspiration « italienne », en juin dernier, se manifestait par le nombre de conseillers accourus de Rome et par la quantité impressionnante de portraits du pape dans ses locaux — se dit plus

patient et, pour l'instant, elle rejette l'indépendantisme. Après avoir hésité, la DC est entrée cet été au gouvernement slovaque, acceptant ainsi de frayer avec les athées, les ex-dissidents laïques et les anciens communistes du VPN dominant.

Mais la division traverse aussi les familles. En banlieue de Bratislava, dans une tour de la rue Zetkinovej, les Prochazka en sont l'illustration vivante. La mère et la fille sont fédéralistes et admirent le président Havel; elles ont voté VPN. Le père et le fils favorisent une autonomie qui pourrait aller jusqu'à l'indépendance. Ils ont voté pour la DC plutôt que pour le Parti national, « trop pressé et pas toujours bien fréquenté ».

« Ce qu'il nous faut, c'est reconstruire l'économie slovaque et nous ouvrir sur l'Europe », dit M. Rudo Prochazka, journaliste de son état et illustration de ce qu'on appellerait, au Québec, un nationaliste modéré. Recherche de l'identité, priorité à l'économie (synonyme de patience) et intégration européenne sont les leit-motifs de ce Slovaque passionné qui lance au journaliste québécois : « Il aurait fallu que De Gaulle vienne chez nous, pour dire la même chose que chez vous ! »

Répondant à la méfiance des Hongrois, M. Prochazka lance : « Les Slovaques ont eux aussi lutté contre l'ancien régime totalitaire. Ils ont leurs lettres de noblesse démocratiques. » Et de rappeler la manifestation de masse de mars 1988, durement réprimée et largement ignorée par la presse internationale. Quant à la « Révolution de velours » de novembre dernier, elle commença en fait un jour plus tôt à Bratislava qu'à Prague, aime-t-il rappeler.

« Le sentiment national se développe sans cesse en Slovaquie. Le dernier sondage donne près de 25 % au Parti national, relève Marian Stasny dans un français excellent, depuis son domicile de Saint-Nicolas, en banlieue de Québec. Nous perdons nos complexes. Les diktats de Prague ne passent plus comme par le passé. Je n'aime pas le mot séparatisme. Par exemple, nous ne voulons pas nous séparer de l'Europe. Mais nous voulons simplement recouvrer notre identité, tout en nous ouvrant sur le monde, librement. »

Illustration à été donnée cet été par la création, qui a fait grincer des dents à Prague... d'un ministère slovaque des affaires étrangères ! Un présage ?



Nanette Workman, Michel Berger, Tom Novembre, Jérôme Savary, Diane Tell, Renaud Hantson et Luc Plamondon sur la scène de Mogador. PHOTO PC

◆ Jimmy

cette fois-ci a pu compter sur un metteur en scène au talent qui s'accorde bien avec son style et celui du musicien Michel Berger. Jérôme Savary, le créateur du Grand Magic Circus qui aujourd'hui dirige le Théâtre National de Chaillot, a comme marque de commerce d'être le plus « show-bizz » des hommes de théâtre parisiens. Du genre qui vendrait sa mère pour un effet de scène.

À Mogador, la vieille salle de Paris munie aujourd'hui de toutes les techniques, il installe un spectacle d'une rare efficacité et dont la seule idée forte vient d'un effet de mise en scène lorsqu'après s'être jeté dans le lit d'une femme, lit qui disparaît dans une trappe, on voit remonter à la place le tombeau de Jimmy.

Si l'on manque de contenu aux entournures, on ne manque jamais de contenant, chaque scène, enfilée avec souplesse et magie aux autres dans un déroulement magique, étant une merveille. Sans décor à proprement parler, le spectacle de Savary est une fête d'éclairages et d'images projetées absolument sensationnelle. Le public, qui se presse déjà nombreux et enthousiaste alors que la première de presse n'a pas encore eu lieu, est rivé à la beauté visuelle (et au professionnalisme de la machine de scène) du spectacle de Savary. Les éclairagistes Jacques Rouveyroullis et Alain Longchamp sont des artisans de première importance dans le succès de l'entreprise, tant leurs sculptures de lumière sont su-

perbes.

Le quatuor d'interprètes, dominé à mon avis par une Nanette Workman à la présence si fine et un Tom Novembre à la voix remarquable, est presque constamment en scène, aucun des quatre n'étant plus vedette du spectacle que l'autre. Diane Tell n'a pas la classe et le chien de Nanette, et sa prestation qui plait aux jeunes parigots fait penser aux grandes heures de Sheila ou France Gall. Renaud Hantson, qui est Jimmy sans l'être, tire son épingle du jeu sans plus.

En fait, c'est l'ensemble qui triomphe dans *La légende de Jimmy*, c'est-à-dire le doigté de Savary qui a fait d'un mince mais efficace livret et d'une musique moins inspirée que *Starmania* un tout indissociable que, si l'on aime ou pas, on ne peut s'empêcher de reconnaître par sa totalité. Savary en fait une réussite. Une exceptionnelle, même, qui devrait tenir à Mogador ses trois mois avant d'aller chercher refuge ailleurs pour au moins un an, et puis venir à Montréal faire un tabac sans précédent.

Leonard Bernstein ne jouera plus en public

LONDRES (AFP) — Le compositeur, pianiste et chef d'orchestre américain Leonard Bernstein, âgé de 72 ans, a décidé, sur les conseils de son médecin, de ne plus diriger d'orchestre et de ne plus jouer en public, a révélé hier l'Orchestre symphonique de Londres, dont il est président.

Leonard Bernstein, précise le communiqué, « regrette » d'avoir à renoncer à ses prestations prévues avec les orchestres philharmoniques de New York, Israël, Vienne et Londres, ainsi qu'aux festivals de Tanglewood, Schleswig-Holstein et « Pacific Music ».

Selon l'Orchestre, Leonard Bernstein, qui souffre de problèmes respiratoires, va maintenant consacrer « son énergie professionnelle » à la composition, l'écriture et l'enseigne-

ment.

« Dès que sa santé le permettra », précise l'Orchestre, il continuera à travailler à une oeuvre de musique de chambre, qui sera jouée au printemps prochain, ainsi qu'à une comédie musicale. Plusieurs « projets éducatifs » et musiques de films, de même que la rédaction de ses mémoires, occuperont également ses années de « retraite », ajoute-t-on de même source.

Leonard Bernstein, président de l'Orchestre symphonique de Londres depuis 1987, a dirigé tous les grands orchestres américains et européens. Il a notamment composé les musiques de *West Side Story* et *Sur les Quais*, en plus de dizaines d'autres oeuvres, dont des symphonies et des opéras.

◆ Révolution

de celui de l'Ontario, à un rythme d'amélioration plus rapide que celui de l'ensemble du continent.

« Nous étions un peuple pauvre et illettré. Économiquement et culturellement, nous nous sommes instruits et enrichis; nos bricoleurs sont devenus des professionnels hautement qualifiés, nos coupeurs de bois des chefs d'entreprises sans frontières », commente M. Fortin.

Claude Castonguay renchérit : « Nous avons désormais à notre actif des réalisations très importantes dans les secteurs industriels et financiers et nous sommes en mesure de faire des affaires sur une base compétitive internationale. Mais il faudra du temps avant de tirer profit des efforts consentis ces dernières années. »

Pierre Laurin, ancien directeur des HEC aujourd'hui vice-président de la firme de courtage Merrill Lynch du Canada, pense aussi que le Québec d'aujourd'hui est très différent de celui des années 60. Une économie plus diversifiée, moins dépendante des richesses naturelles et des secteurs mous. « Les Bombardier, DMR, Lavalin, Jean Coutu nous ont permis d'élargir notre champ d'intervention et d'exporter notre savoir-faire et nos produits à l'étranger. »

Mais il faut se méfier d'un diagnostic trop rapide. « Notre structure industrielle ne s'est à peu près pas transformée depuis cette épo-

que », analyse quant à lui André Raynaud. Nos secteurs mous sont moins mous mais sont toujours vulnérables, et nos exportations se concentrent encore autour de la production de ressources naturelles et de produits semi-finis : pâtes et papiers, lingots d'aluminium, concentrés de minerai. M. Raynaud est d'avis que le Canada et le Québec sont toujours des rentiers, bénéficiaires de la présence sur leur territoire de richesses naturelles indispensables aux Américains.

L'Accord de libre-échange devait avoir pour effet de forcer nos entreprises à réajuster leur tir afin de faire face à la concurrence. Mais jusqu'à ce jour, les politiques monétaires de la Banque du Canada et le taux de change du dollar canadien ont complètement refroidi les ardeurs des plus fervents défenseurs d'une percée significative au sud du 45e parallèle.

Il y a bien l'automobile qui se classe aussi dans les premiers rangs à ce chapitre mais, comme le souligne l'ex-ministre Bernard Landry, nous ne produisons encore que 5 % des automobiles et des pièces d'auto fabriquées au pays.

Par contre, nous avons connu sans conteste des succès marqués dans les secteurs du transport (Bombardier) et des télécommunications (Northern Telecom), deux domaines de technologie de pointe dont les effets sur la recherche et sur la création d'emplois sont loin d'être négligeables.

Il reste cependant encore beau-

coup à faire pour pouvoir se comparer aux grandes nations exportatrices. « Quand les étudiants me demandent ce qu'on pense des produits québécois à l'étranger, commente M. Landry, je réponds qu'il n'en pensent pas grand chose parce que nous n'exportons à peu près pas de produits finis de masse ! » Bernard Landry fait cependant lui aussi confiance aux nouveaux entrepreneurs, plus enrichis et donc plus intéressés par leurs prédécesseurs à fabriquer des produits finis à plus grande valeur ajoutée.

Autre signe de la faiblesse relative du Québec contemporain : il se fait encore très peu de recherche et de développement dans notre économie. « Nous sommes à la queue parmi les pays industrialisés », précise Pierre Fortin. Il y a bien Northern et Bombardier (toujours les mêmes !), et quelques organismes publics comme Hydro-Québec et le CRIQ, mais c'est si peu. Or, quand on sait l'importance de la recherche fondamentale et appliquée pour le développement de nouveaux produits et de nouvelles techniques de production, il est à se demander si l'énergie du néophyte dont font preuve nos milieux d'affaires les plus dynamiques suffira pour affronter la concurrence mondiale du XXIe siècle.

« C'est vrai qu'il y a encore beaucoup à faire et qu'il ne faut pas exagérer les progrès accomplis, contrairement à ce que les débats entourant l'accord du lac Meech ont pu le faire croire, conclut Claude Castonguay. Demain : Les voies d'avenir »

Les Américains s'intéressent de plus en plus aux langues étrangères

NEW YORK (AP) — Le rapprochement Est-Ouest et la montée en puissance de l'économie japonaise, dans des pays fermés jadis par le Rideau de fer, semblent avoir contribué à l'intérêt nouveau manifesté par les Américains pour les langues étrangères.

« Nous assistons actuellement à un véritable engouement pour l'étude des langues étrangères dans ce pays », affirme Charles Stansfield, du Centre des langues appliquées de Washington. « Le nombre et le pourcentage des gens qui se tournent vers ce genre d'enseignement est plus important que jamais. »

Près d'un tiers des étudiants ont choisi de se consacrer à l'apprentissage d'une langue étrangère, estime M. Stansfield, confirmant ainsi une forte progression par rapport aux années 70, où les taux avoisinaient tristement les 23 %.

Toutefois, les enseignants s'interrogent sur la persistance de cet intérêt subit, qui semble davantage refléter une mode qu'une attitude durable.

Selon les spécialistes, les États-Unis sont le pays occidental le plus retranché sur leur langue natale. Les enseignants qualifient de « profondes » et de « honteuses » l'incapacité des Américains à apprendre des langues étrangères.

De plus, l'importance que revêt actuellement l'anglais en Europe de l'Est (c'est la deuxième langue la plus usitée dans la région) offre aux Américains une excuse supplémentaire pour ne pas se tourner vers

l'enseignement linguistique.

Un sondage publié par l'Institut Gallup a par ailleurs révélé en 1989 que 71 % des 504 lycées et universités consultés ne disposaient pas de cours de langues et de littérature étrangères. Toutefois, les exigences professionnelles pourraient bien constituer le déclin favorable à l'extension de cet enseignement.

« Si nous pouvions démontrer que le monde des affaires ainsi que bon nombre de métiers requièrent l'apprentissage d'une langue étrangère, nous assisterions alors à un mouvement à la hausse sur le long terme », souligne Richard Lambert, directeur du Centre national des langues étrangères de l'université de John Hopkins.

En 1986, plus d'un million d'étudiants ont appris une langue étrangère, selon les dernières statistiques disponibles aux États-Unis. Le japonais, le chinois, le russe et l'allemand, depuis la chute du mur de Berlin le 9 novembre 1989, ont attiré de plus en plus d'Américains.

Trente États américains ont ainsi renforcé ou créé des départements « langues étrangères » dans les établissements scolaires publics au cours de la décennie, précise Jamie Draper, directeur du Joint National Committee for Languages de Washington.

Dans cinq États au moins — Connecticut, Louisiane, New York, Caroline du Nord et Virginie — la moitié des élèves du primaire et du secondaire apprennent actuellement une langue étrangère, situation qui n'existait pas dix ans auparavant.

D'après le Conseil américain de l'enseignement des langues étrangères, l'Arizona et la Californie devraient prochainement rejoindre le clan des États offrant ce type d'études.

L'espagnol demeure la langue étrangère la plus enseignée aux États-Unis au cours du cycle secondaire, suivie du français. Arrivent ensuite dans le classement des langues étudiées, l'italien, le russe, le latin et le japonais.

L'enseignement du japonais a triplé au cours des cinq dernières années, pour atteindre les 30 000 élèves. Plus de 300 écoles ont développé des programmes en japonais.

Le chinois est la deuxième langue ayant connu la plus forte progression dans les collèges entre 1983 et 1986, avec 28 % d'augmentation.

L'allemand, dont la popularité avait progressivement décliné dans les années 80, a bénéficié de l'engouement pour des langues des pays d'Europe de l'Est et de la disparition du mur de Berlin, pour effectuer un retour en force parmi les langues enseignées.

« Les gens estiment que sur le long terme, ces langues les aideront dans leur profession », raconte Anthony Tedesco, vice-président de la plus grande école privée de langues étrangères aux États-Unis, Berlitz.

L'intérêt pour le russe s'est amplifié depuis l'avènement de la glasnost et de la perestroïka gorbatchévienne. Son enseignement a enregistré une augmentation de 40 % dans les trois dernières années à l'université de Californie de Los Angeles.

ÉVÈNEMENT

Van Gogh

À MONTRÉAL

les éruptions solaires de... rencontrent les signaux de feu de... Van Gogh 90

Du 12 au 18 octobre 1990

Immeuble Maçonnique
1850, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec

SURENTEC du Mouvoir Arts Ltd Les Arts du Mouvoir Ltee

BANQUE NATIONALE

BIDDEC-DOSCO INC. BANQUE NATIONALE

TÉLÉVISION

L'heure cruciale d'Enjeux

Pierre Cayouette

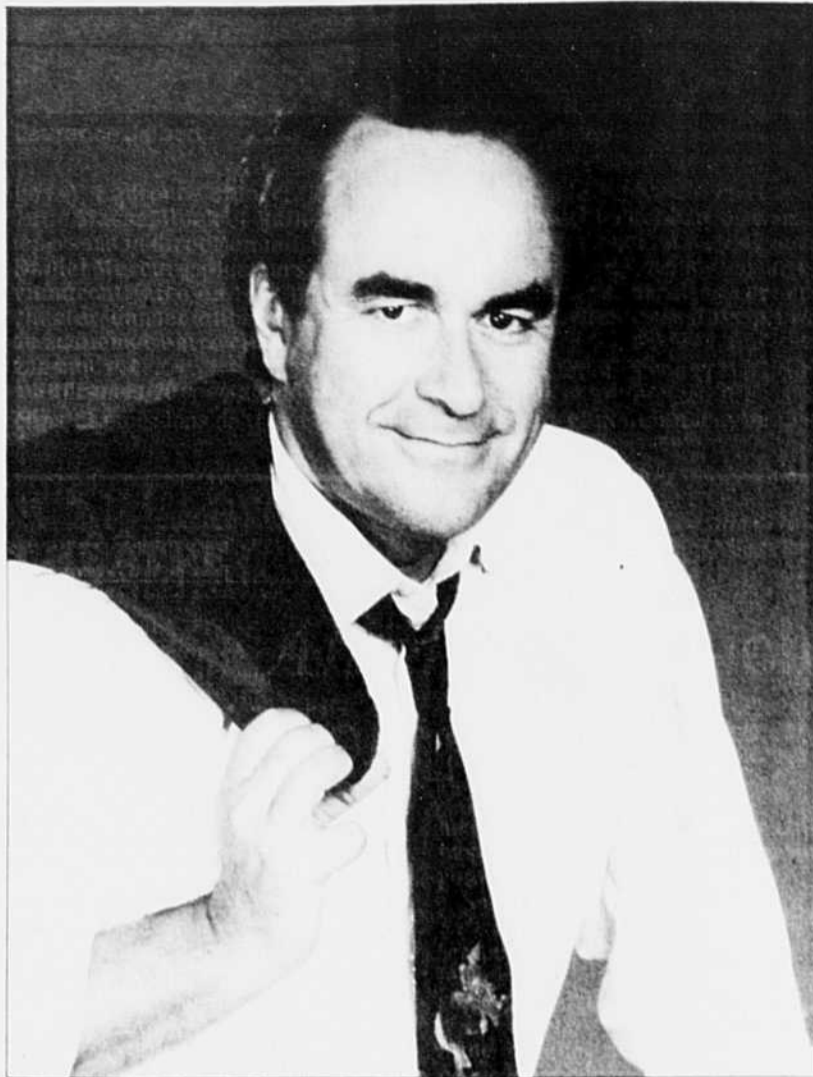
DANS LE jargon des spécialistes américains de la médecine d'urgence, la première heure entre l'appel à l'aide et l'arrivée à l'hôpital d'un accidenté grave a pour nom « Golden Hour ». C'est au cours de cette heure cruciale que tout se joue. C'est-à-dire qu'une majorité de blessés de la route ou du cœur auront la chance de s'en tirer sans séquelles sérieuses.

Pour une nouvelle émission de télévision, cette même « Golden Hour » existe à sa manière. En moins d'une heure, l'an dernier, le public a ainsi écarté *Une paire d'As* et *CTYVON*. À la rentrée, le téléspectateur est repu de promesses des grands réseaux. Son jugement est prompt et sans appel. Sa télécommande se transforme parfois en gâchette dès la première impression. Les tentatives de réanimation sont alors vaines. L'émission qui loupe sa première heure, sa *Golden Hour*, ne peut survivre.

Mercrédier dernier, le grand magazine d'information *Enjeux* a, au contraire, traversé sans faute cette heure cruciale. L'animateur Jean-François Lépine et les journalistes Bertrand Hall et Alexandra Szacka y ont en effet présenté un dossier particulièrement étoffé sur les services d'urgence pré-hospitaliers au Québec.

Au lendemain de la crise autochtone, le besoin de grands magazines d'information télévisé est plus criant que jamais. La télévision a beaucoup à se faire pardonner. Les petits vidéoclips d'horreur — souvent ponctués de commentaires éditoriaux du dernier reporter — que présentent à satiété les bulletins télévisés ne suffisent plus à satisfaire notre appétit de comprendre. Pas plus d'ailleurs que les entrevues à chaud avec des spécialistes. Il faut davantage.

Il y a quelques années, Radio-Canada détenait le monopole des grands magazines d'information. Qu'on se souvienne, par exemple, de *Format 60* qu'animait Pierre Nadeau. Mais peu à peu, ce créneau a été délaissé. Le grand virage économique des années 80 — les « années REA » — a plutôt donné naissance à de nouveaux magazines à vocation économique, au détriment de l'information à caractère social,



Jean-François Lépine

culturel ou politique. L'an dernier, avec la regrettable disparition d'*Actuel*, Radio-Canada n'avait à l'affiche aucun magazine d'information aux heures dites de grande écoute. Le réseau TVA a d'ailleurs tiré profit de ce fil désert pour prendre les devants avec *Le Match de la vie* de Claude Charron.

Avec *Enjeux*, il semble que Radio-Canada s'appête à renouer avec la tradition perdue des grandes émissions d'information. La première en avait du moins plusieurs ingrédients. Il s'en dégageait dès les premières minutes un propos clair et critique, un fil conducteur limpide : Un système de soins d'urgence pré-hospitalier intégré permettrait au Québec de sauver des vies et d'économiser des millions. Entre-

temps, c'est l'hécatombe sociale.

Alerte, la mise en scène journalistique faisait appel à une multitude de points de vue : le tout livré par un animateur qui affiche une retenue qui fait si souvent défaut aux autres.

Même l'angle international de la question y était. Jean-François Lépine et Bertrand Hall ont longtemps été correspondants à l'étranger. Cela n'en fait pas pour autant de meilleurs journalistes.

Après tout, une nouvelle internationale n'est qu'une nouvelle vaste venue d'ailleurs ! Mais leur vaste expérience les prépare mieux que d'autres à nous montrer les solutions apportées ailleurs aux mêmes problèmes que nous vivons

ici. Bertrand Hall l'a fait merveilleusement, lors de la première, en nous faisant découvrir la très grande efficacité du système intégré de soins d'urgence pré-hospitaliers de Bordeaux. Souhaitons que les journalistes prennent l'habitude d'ajouter cet indispensable volet international pour enrichir la mise en perspective des enjeux québécois.

Reste maintenant à savoir sur quels enjeux se penchera l'équipe au cours des prochaines semaines. La question des soins d'urgence est un enjeu majeur mais tout de même peu complexe et facile à cerner par rapport à d'autres grandes questions. Après 15 minutes, l'honnête téléspectateur avait saisi l'essentiel. Saura-t-on aussi bien décrypter des réalités comme le problème autochtone ?

Reste en somme à savoir si l'équipe d'*Enjeux* tiendra le coup. Après la première émission, la barre est haute. Ce soir, le jeune reporter Patrice Roy présentera un reportage sur la réforme de l'aide sociale au Québec. On y tracera le portrait de jeunes assistés sociaux, ces pauvres qui, en pleine récession, sont obligés de rendre des comptes au gouvernement.

Petit écran et société distincte

« Québec has the most couch potatoes », titrait *The Gazette*, il y a une semaine. C'est un sondage Gallup vient de démontrer que les Québécois regardent davantage la télévision que les Canadiens des autres provinces. Un attribut de plus à la société distincte !

En effet, 69 % des Québécois avouent passer 10 heures ou plus par semaine devant leur petit écran. Au palmarès des téléphages, l'Ontario n'est pas loin derrière. Nous voisins ont aussi leur impressionnant cortège de « patates en robe de chambre » : 68 % des Ontariens consacrent 10 heures ou plus par semaine à regarder la télévision. La moyenne nationale est de 67 %.

Plus de 12 % des Québécois demeurent rivaux à leur « écran du bonheur » 30 heures ou plus par semaine. Le même sondage Gallup révèle enfin que 21 % des Québécois ne lisent pas. Le sondage a été réalisé du 8 au 11 août dernier, auprès de 1051 répondants à travers le Canada.



Les Tallis Scholars

MUSIQUE

Les Tallis Scholars Les superstars à cappella

Marie Laurier

L'ENSEMBLE vocal Tudor se fait l'hôte des Tallis Scholars, le vendredi 19 octobre à 20 h à l'église de l'Immaculée-Conception. Ce sera la première visite à Montréal de cet extraordinaire ensemble vocal britannique dirigé par Peter Phillips qui interprétera la *Missa Papae Marcellae* de Palestrina et des œuvres de Mouton, Byrd, Gibbons, Tallis et Weelkes.

Les Tallis Scholars, acclamés comme « les superstars à cappella » ont été ovationnés aux États-Unis depuis leur première tournée nord-américaine en 1987. Le nom de l'ensemble vient du compositeur anglais du XVIe siècle Thomas Tallis et il se spécialise dans l'interprétation de la musique sacrée de la Renaissance. Depuis la création de l'ensemble par Peter Phillips en 1978, il a enregistré 24 disques sur étiquette Gimell et il est en demande partout dans le monde et le réseau britannique de télévision lui a consacré un documentaire d'une heure.

La venue des Tallis réjouit manifestement le président de l'Ensemble vocal Tudor, M. Victor Goldbloom qui ne tarit pas d'éloge ces jours derniers, non seulement à l'endroit de ses invités, mais également pour la qualité des autres concerts de la saison de Tudor qui auront tous lieu dans des endroits différents : « Nous voulons établir des contacts avec d'autres publics », a commenté M. Goldbloom. Ce dernier en a aussi profité pour présenter le président des Amis de Tudor, M. Pierre Fournier qui s'occupera du recrutement de nouveaux abonnés. « Nous en avons 178 actuellement, une augmentation de 24 % sur les 146 en 1989 », a précisé le directeur administratif, M. Denis Langelier, en rappelant que Tudor était un des trois ensembles vocaux professionnels au Canada, avec le Vancouver Choir et les Ismer Singers.

Il appartenait au directeur artistique de Tudor, Patrick Wedd, de dévoiler les détails des autres concerts :

■ Une soirée « Patrimoine et musique » en compagnie du pianiste et organiste Scott Bradford le dimanche 25 novembre à 20 h à l'église Notre-Dame-de-Lourdes à Verdun. On soulignera le 25e anniversaire de la

mort tragique de Pierre Mercure, le centième anniversaire de naissance du compositeur Claude Champagne en interprétant de leurs œuvres. Ce programme sera repris par l'ensemble lors de sa tournée en avril prochain au Manitoba et en Ontario.

■ Pour le troisième concert, ce sera une grande première : le Chœur de l'église Saint-André et Saint-Paul que dirige aussi M. Wedd se joindra à Tudor le dimanche 10 mars à 16 h 30 à l'église Saint-André et Saint-Paul pour interpréter une œuvre de Jean Papineau-Couture et la Messe en mi de Bruckner. Les solistes seront Marie-Danielle Parent, soprano et Benjamin Butterfield, ténor.

■ Les pianistes duettistes Morel-Nemish seront les invités pour le concert du jeudi 4 avril 1991 à 20 h à la salle Claude-Champagne et la saison se terminera à la basilique Notre-Dame le lundi 6 mai dans un concert spécial commémorant le bicentenaire de la mort de Mozart. Ce soir-là, Patrick Wedd dirigera cinq œuvres chorales en première partie et Alexander Brott, en seconde partie dirigera la Messe du Couronnement avec les solistes Marvis Martin, soprano, Janice Taylor, mezzo-soprano, Richard Corft, ténor et José Garcia, basse.



Le duo Morel-Nemish.

Trêve de controverses au 12e Gala de l'ADISQ

Odile Tremblay

CETTE ANNÉE encore, c'est Michel Rivard qui animera sur un mode humoristique l'événement des événements dans notre monde du spectacle : le douzième Gala de l'ADISQ. Présentée à la salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, dimanche, le 21 octobre prochain, la remise des Félix sera diffusée en direct sur les ondes françaises de Radio-Canada. On y attend 2,2 millions de téléspectateurs : plus du tiers de la population québécoise francophone, rien de moins.

Les galas se suivent et ne se ressemblent pas, nous assure-t-on. « Si la formule ne varie pas beaucoup d'une année à l'autre, le contenu lui, est rivié à l'évolution du Québec, explique André Ménard, président du Gala de l'ADISQ. Alors qu'auparavant, le fossé était grand entre chanteurs de boîte à chansons et artistes de cabarets, désormais, les frontières sont tombées, les modèles diversifiés. C'est cette diversité qu'exprime le Gala. »

Bien davantage qu'une simple remise de prix, cette soirée de l'ADISQ est aussi un spectacle. Son thème 90 : « Pleins feux sur la musique d'ici ». Ils ont pour noms Johanne Blouin, les BB, Luc de Larochellière, Angèle Dubeau (avec Alexandre La-



Laurence Jalbert



Angèle Dubeau

goya), Laurence Jalbert, Kashtin, Julie Masse, Rock et Belles Oreilles : sous la direction musicale de Daniel Mercure, plusieurs artistes viendront faire un tour de scène, chanter, danser entre les moments de suspense, entre chaque : « et le gagnant est... »

70 disques, 20 spectacles, 61 vidéoclips, 21 émissions de télévision pro-

duits entre le 1er juillet 89 et le 31 mai 90, ont été épluchés pour choisir les candidats en lice. Mais seulement 23 Félix seront distribués aux artistes. Et parmi ces derniers, certains gagneront plusieurs fois plutôt qu'une...

Claude Dubois a connu son heure de gloire, Céline Dion aussi. C'est la tradition : chaque année, une ve-

dette « raffle tout ». Pour le cru 90 certains candidats cumulent d'ores et déjà les nominations. Le groupe montagnais Kashtin en a six, Rock et Belles Oreilles, cinq; Laurence Jalbert, quatre, les BB, quatre aussi... Les paris sont ouverts.

Une fois de plus, toute la population québécoise est invitée à faire partie du jury du Gala de l'ADISQ en déposant son vote par téléphone. Certains trophées seront attribués par faveur du public : les Félix Métro Interprètes féminin et masculin ainsi que la Chanson populaire de l'année.

Pour ce 12e gala, c'est le compositeur François Cousineau, aujourd'hui vice-président de la SOCAN (Société canadienne des auteurs compositeurs et éditeurs de musique) qui remettra le Félix à l'auteur-compositeur de l'année. « De l'eau à coulé sous les ponts depuis la célèbre sortie de Luc Plamondon sur les droits d'auteurs, affirme François Cousineau. Quand il est revenu au Gala l'an dernier, c'était pour recevoir un prix, alors... Car son message est bel et bien passé. On le reconnaît aujourd'hui : le show business est une vraie industrie dont un auteur a le droit de vouloir vivre. Cette année, le plateau du Gala risque donc peu de se transformer en tribune. Place au spectacle.

THÉÂTRE

Ah ah ! de Ducharme trois fois primé par la critique

Robert Lévesque

AH AH !, la pièce de Réjean Ducharme mise en scène par Lorraine Pintal au Théâtre du Nouveau Monde (TNM) la saison dernière, a fait le plein de récompenses, hier, lors de la remise des prix de la critique, en remportant celui de la meilleure production de l'année, celui de la meilleure scénographie (signée Danielle Lévesque) et celui de la meilleure actrice qui est allé à Marie Tifo.

Quant à la meilleure mise en scène, le prix des critiques est allé à Claude Poissant pour *Les Amis*, une pièce japonaise de Kobo Abe adaptée en québécois pour le théâtre de l'Espace Go. Poissant a aussi reçu le prix de la meilleure adaptation pour ce spectacle.

Gilles Maheu, pour « sa trajectoire expérimentale qui a marqué les années 80 » a reçu le prix spécial de l'association des critiques de théâtre (AQCT), un prix pour lequel on n'établit pas de liste de finalistes. Ma-

heu se trouvant en Pologne, il n'était pas à la remise des prix hier au Monument national.

Son dernier spectacle, *Rivage à l'abandon*, créé au Musée d'art contemporain, a reçu le prix de la meilleure réalisation sonore, un travail signé par Alain Thibault.

Les femmes savantes, une autre mise en scène de Lorraine Pintal, créée sur la scène du Théâtre Denise-Pelletier pour la Nouvelle Compagnie Théâtrale (NCT), a aussi triomphé aux prix de la critique en allant chercher deux récompenses : pour la meilleure comédienne de soutien, Monique Leyrac qui y jouait Béline, et pour les meilleurs costumes qui étaient signés François Barbeau.

Le prix du meilleur comédien est allé sans surprise à Jacques Godin, dont la prodigieuse interprétation de Mycroft Mixeudim dans *La Charge de l'original éphémère* de Claude Gauvreau, au Théâtre de Quat'Sous, avait illuminé la saison. Aucun autre prix pour *La Charge*, ce qui est un peu surprenant, tant le travail de Brassard était réussi.

Le prix du meilleur texte créé va à Dominic Champagne pour *La Répétition*, un spectacle créé à la salle Fred-Barry. Le scénographe Stéphane Roy reçoit le prix de la révélation de l'année pour ses décors de *Le Réverbère* à Fred-Barry et Billy Strauss à l'Espace Go.

Ce spectacle Billy Strauss, mis en scène par Alice Ronfard, a valu à André Thérien, qui y interprétait le personnage de Faust, le prix du meilleur comédien de soutien.

Le prix du meilleur spectacle jeunes publics va au Théâtre de l'Œil pour *Un autre monde*, et le prix du meilleur spectacle étranger a été remis au superbe *Medea* mis en scène par Werner Schroeter et le *Dusseldorfer Schauspielhaus* lors de la Quinzaine internationale de Québec en mai dernier.

Quant aux prix Jean-Béraud, que la critique remet aux critiques, ils sont allés à Gilles G. Lamontagne, Michel Vais et Josette Féral.

La Banque nationale avait cette année doté quelques-uns de ces prix pour une somme totale de 2000 \$.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **Le grand retour.** Après de multiples querelles à l'extérieur de la patinoire, les téléfilms *Lance et compte* prennent enfin l'affiche ce soir. Cruel dilemme. Marc Gagnon (Marc Messier) choisira-t-il la gloire facile ou le dur combat pour l'obtention de la Coupe ? TVA, 19 h 30.

★ **La grande Rosa.** À *Cinéma sans frontière*, Radio-Québec présente *Rosa Luxemburg*, un drame biographique qui raconte la vie mouvementée et difficile de la célèbre doctrine socialiste allemande du début du siècle. Barbara Sukowa interprète Rosa Luxemburg dans ce film de Margarethe von Trotta. R.-Q., 22 h 30.

★ **La science.** Pour les esprits plus scientifiques, l'excellente émission de PBS, *Scientific American Frontiers* se penche ce soir sur les transplantations cardiaques chez les enfants, sur les expressions faciales, de même que sur des mammifères de l'Arctique qui absèdent leur corps sous le point de congélation. PBS, 20 h.

— P.C.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC

LE PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM SCIENTIFIQUE DU QUÉBEC

CE SOIR: HOMMAGE À JEAN PAINLEVÉ

Pour tous les cinéphiles de Montréal, mercredi le 10 octobre au Jardin botanique de Montréal à 19 heures 30 (Auditorium du pavillon central) au 4101 rue Sherbrooke est.

Décédé en 1989, Jean Painlevé est considéré comme un grand pionnier du cinéma scientifique avec plus de deux cents (200) films à son actif. Madame Birgit Berg, Directrice des Documents cinématographiques nous fera découvrir la vie et l'oeuvre de ce grand réalisateur et nous présentera quelques-uns de ses films.

ENTRÉE GRATUITE

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — *Marked for Death* 7 h 10, 9 h 20
ASTRE II: — *I Come in Peace* 7 h, 8 h 50
ASTRE III: — *Pacific Heights* 7 h, 9 h 10
ASTRE IV: — *Pump Up the Volume* 7 h, 9 h
BERRI I: (288-2115) — *Henry et June* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI II: — *Ils vont tous bien* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
BERRI III: — *Moody Beach* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI IV: — *Un week-end sur deux* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
BERRI V: — *Le petit monstre* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Marked for Death* 7 h 20, 9 h 30
BONAVENTURE II: — *Pump Up the Volume* 7 h, 9 h
BROSSARD I: (465-5966) — *La gloire de mon père* 7 h 05, 9 h 25
BROSSARD II: — *Moody Beach* 7 h 30, 9 h 30
BROSSARD III: — *Le petit monstre* 7 h — *Pump Up the Volume* 9 h
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *58 minutes pour vivre* 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 2: — *Pump Up the Volume* 7 h 10 — *Les affranchis* 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 3: — *Tatie Danielle* 7 h 15, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 4: — *Lignes interdites* 9 h 15 — *La fille du maquignon* 7 h 15
CARREFOUR LAVAL 5: — *Moody Beach* 7 h 20, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 6: — *Marked for Death* 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Montréal — *Henry et June* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Pump Up the Volume* 1 h, 5 h 10, 7 h 25 — *Flatliners* 3 h, 9 h 40
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *La gloire de mon père* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25
CINÉMA JEAN-TALON: Montréal — *Goodfellas* 7 h, 9 h 40

CINÉMA OMEGA 1: — *Death Warrant* fr 9 h 30 — *Tes affaires sont mes affaires* 7 h
CINÉMA OMEGA 2: — *Rafales* 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Montréal (843-6001) — *Chile Video* 19 h (le 10 oct.) — *Une symphonie du havre Le Pacifique: un paradis en péril* 19 h — *L'île aux baleines* — *À la quête du narval* 21 h (11 au 14 oct.)
CINÉMA PARIS: Montréal (875-7264) —
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Postcards from the Edge* 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Pump Up the Volume* 7 h 05, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Flatliners* 7 h, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *Pacific Heights* 7 h 15, 9 h 25
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Marked for Death* 7 h 10, 9 h 15
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *I Come in Peace* 7 h, 9 h
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9166) — *La tragédie de la mine* 18 h 35 — *Cinéma d'animation* 20 h 35
CINÉMA V: 1: 5560 Sherbrooke O (489-5559) — *Goodfellas* 6 h 20, 9 h 20
CINÉMA V-2: — *After Dark My Sweet* 6 h 30, 9 h 10
CINÉPLEX I: (849-4518) — *Pump Up the Volume* 5 h, 7 h, 9 h — *Witness* 1 h, 3 h
CINÉPLEX II: — *Lignes interdites* 2 h 50, 9 h 30 — *La fille du maquignon* 1 h 10, 5 h, 7 h 10
CINÉPLEX III: — *58 minutes pour vivre* 1 h 15, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 25
CINÉPLEX IV: — *Nikita* 1 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 40
CINÉPLEX V: — *L'homme qui voulait savoir* 1 h 15, 7 h — *Présésumé Innocent* 3 h 30, 9 h 05
CINÉPLEX VI: — *Les affranchis* 1 h, 7 h 20 — *Amyville 3 la malédiction* 3 h 45, 10 h 20
CINÉPLEX VII: — *Dark Angel* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

DU PARC 3: — *Ghost* 7 h, 9 h 30
DU PLATEAU 1: (521-7870) — *L'eau chaude, l'eau froide* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — *Mon fantôme d'amour* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Death Warrant* 7 h 25, 9 h 30
FAIRVIEW II: — *Desperate Hours* 6 h 45, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Miller's Crossing* 1 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Pacific Heights* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Wild at Heart* 1 h 40, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Postcards from the Edge* 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) —
GREENFIELD I: (671-6129) — *Desperate Hours* 7 h 20, 9 h 30
GREENFIELD 2: — *Death Warrant* fr 7 h 15, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Mon fantôme d'amour* 6 h 40, 9 h 20
IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vivre au Sommet et Envol* (fr) du mar. au ven. 10 h, 11 h 30, 13 h, 15 h, 17 h 30, 19 h — *To the Limit et Skyward* mar. au dim. 14 h, 30 et 20 h 30
IMPERIAL: (288-7102) — *Cyrano de Bergerac* 12 h 45, 3 h 35, 6 h 25, 9 h 15, mer. 12 h 45, 3 h 35, 9 h 15, jeu. 12 h 45, 3 h 35, 9 h 40
LAVAL I: (688-7776) — *Goodfellas* 6 h 10, 9 h 10

LAVAL II: — *Mon fantôme d'amour* 7 h, 9 h 30
LAVAL III: — *Salle fermée*
LAVAL IV: — *Salle fermée*
LAVAL V: — *Salle fermée*
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Le petit monstre* 7 h 15, 9 h 15
LAVAL 2000 2: — *Dark Angel* 7 h 35, 9 h 30
LOEW'S I: (861-7437) — *Fantasia* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 30
LOEW'S II: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
LOEW'S III: — *Goodfellas* 12 h 05, 3 h 05, 6 h 05, 9 h 05
LOEW'S IV: — *After Dark, My Sweet* 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 30
LOEW'S V: — *Presumed Innocent* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 10
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — *Salle 1: La commissaire* 19 h — *Le thème* 21 h — *Salle 2: Femmes au bord de la crise de nerfs* 19 h 30 — *Driving Miss Daisy* 21 h 30 — *Salle 3: Sugar Baby* 19 h 15 — *L'amour blessé* 21 h 15
PALACE 1: — *Desperate Hours* 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h 05
PALACE 2: — *Narrow Margin* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 17, 7 h 20, 9 h 35
PALACE III: — *Ducktales: The Movie* 1 h 45 — *Pretty Woman* 3 h 50, 6 h 40, mer. 3 h 50 — *Graveyard Story* 9 h 05, mer. 9 h 35
PALACE IV: — *Taking Care of Business* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 15
PALACE V: — *Jungle Book* 1 h 15 — *Funny About Love* 3 h, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 30
PALACE VII: — *Death Warrant* 12 h 30, 2 h 35, 4 h 45, 6 h 50, 9 h
PARADIS I: (354-3110) — *Le petit monstre* 7 h 15 — *Les affranchis* 9 h
PARADIS II: — *58 minutes pour vivre* 7 h, 9 h 15
PARADIS III: — *Moody Beach* 7 h 30, 9 h 30

PARISIEN I: (866-3856) — *Tes affaires sont mes affaires* 1 h 30, 4 h 05, 6 h 45, 9 h 10
PARISIEN II: — *Taxi Blues* 1 h 20, 4 h, 6 h 40, 9 h 25
PARISIEN III: — *Rafales* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 35
PARISIEN IV: — *Il y a des jours et des lunes* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15
PARISIEN V: — *Comédie d'amour* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PARISIEN VI: — *Une histoire inventée* 12 h 25, 2 h 45, 5 h 7 h 10, 9 h 30
PARISIEN VII: — *Mignon est partie* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Marked for Death* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
PLACE ALEXIS NIHON II: — *I Come in Peace* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III: — *State of Grace* 1 h, 3 h 50, 6 h 45, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Dark Angel* 7 h, 9 h
PLACE LONGUEUIL 2: — *Présésumé innocent* 6 h 45 — *Les affranchis* 9 h 20
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Montréal (274-3550) — *The Icicle Thief* 7 h 15 — *Mo' Better Blues* 9 h 30
UNIVERSITÉ: Montréal (849-0041) — *Mon fantôme d'amour* 6 h 30, 9 h
VERSAILES I: (353-7880) — *Mon fantôme d'amour* 6 h 30, 9 h
VERSAILES II: — *Death Warrant* fr 7 h 30, 9 h 30
VERSAILES III: — *Il y a des jours et des lunes* 6 h 30, 9 h 15
VERSAILES IV: — *Tes affaires sont mes affaires* 7 h 30, 9 h 45
VERSAILES V: — *Desperate Hours* 7 h 10, 9 h 15
VERSAILES VI: — *Rafales* 7 h 15, 9 h 15

LA GLOIRE DE MON PÈRE
 UN FILM DE YVES ROBERT
 D'APRÈS L'ŒUVRE DE MARCEL PAGNOL
 VERSION ORIGINALE AVEC S-T ANGLAIS ET NARRATION ANGLAISE
 COUPONS REFUSES
 CRÉMAZIE ST-DENIS & CRÉMAZIE
 ÉGYPTIEN 1455 RUE PEEL
 BROSSARD MAIL CHAMPLAIN
 CENTRE-VILLE 2001 RUE UNIVERSITY
 L'Homme qui voulait savoir DE GEORGE SLUIZER
 NATHALIE BAYE UN WEEK-END SUR DEUX DE NICOLE GARCIA
 LE DEVOIR
 BERRI ST-DENIS & STE-CATHERINE

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer au dim. de 22h 15 à 02h 30 — Chantale Catela, chanteuse, avec le groupe Northland, du 11 au 14 oct.
ATRIUM DE LA MAISON ALCAN: 1188 ouest Sherbrooke, Montréal — Concert de Mark Simon, clarinette, et Allison Gagnon, piano, le 10 oct. à 21h.
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-6882) — Nasty, les 10-11 oct. à 22h 30.
BAR CAFE AU PLAISIR: 4467 Ave St-Denis, Montréal (842-7471) — Tous les mercredis, Place Aux Poetes, animatrice Janou Saint-Denis. Mémoire Innee, musique de Eva Green, le 10 oct. à 21h.
BAR 2080: 2080 rue Clarke, Montréal (288-0007) — Tous les mercredis, Michael Gauthier, guitariste de jazz à 22h.
BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h.
LE BIJOU: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Alma Faye Brooks, du 2 au 27 oct., mar. mer. à 20h, jeu. ven. à 21h, sam. à 22h.
BUILDING DANSE CAFÉ: 77 ouest Mont-Royal, Montréal (842-1887) — Danse Twist Art, Solet Secret, contes de terre et de feu, danse, du 4 au 20 oct., mer. au ven. à 20h 30.
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Rene-Marie, Montréal — Portable Ethnic Taxi, rock le 10 oct. à 21h 30.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — *Voix parallèles* avec Pauline Julien et Helene Loriselle, jusqu'au 13 oct., mar. au sam. à 20h.
CAFÉ THELEME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Dick Tracy Jazz Quartet, les 12-13 oct. à 21h 30.
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, jeu. ven. de 18h à 21h, sam. de 17h 30 à 20h 30, dim. de 17h à 20h 30.
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (676-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h 30 à 20h 30.

LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h 30 à 20h 30.
LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30.
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h 30 à 20h 30.
CEGED DU VIEUX-MONTRÉAL: Tritorium, 255 est Ontario, Montréal (282-9362) — Les Grands Explorateurs présentent L'Ouest Australien, un autre monde, avec Jacques Villenot, du 8 au 12 oct., mar. mer. 20h, jeu. 19h, ven. 19h, et 21h 30.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 boul. Edouard-Montpetit, 6e étage, Montréal (343-7682) — Présentation des films Londeau, de Isabelle Hayeur, et Crimes et délits, de Woody Allen, le 10 oct. à 19h et 21h 30.
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal (845-5447) — PaTi Bambu, latino american, salsa, merengue, cumbia, calypso, soca et lambada, le 10 oct. à 22h.
LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844) — Louise Lange, du 3 au 28 oct., mer. au sam. à 22h, dim. à 16h 30 — Michael Dozier, les 14-21-28 oct. à 22h — Caroline Harvey, lun. au ven. de 16h 30 à 19h 30.
ESPACE GO: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — *Émilie ne sera jamais plus cueillie par l'anémone* de Michel Garneau, m. en s. Françoise Faucher, jusqu'au 13 oct., mar. au sam. à 20h 30.
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — Le Nouveau Théâtre Expérimental présente *La voix d'Orphée* de Jean-Pierre Ronfard, du 9 au 27 oct. mar. au sam. à 20h 30.
ESPACE LA VEILLÉE: 1371 est Ontario, Montréal (526-6882) — *L'arbre des tropiques* de Yukio Mishima, coproduction de La Veillée et Les Productions Virgo, m. en s. Marlene Beaulieu, du 25 sept. au 21 oct.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-6955) — Bob Harrison Blues Band, les 11-12-13 oct.
HÔTEL DES GOUVERNEURS — LE GRAND: 777 Université, Montréal (879-1370) — Cheo Barzotta et ses musiciens de 21h à 02h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Montréal

(285-1450) — Bar du Foyer, Tibor Cesar, pianiste, lun. 17h à 20h, mar. au ven. 17h à 01h, sam. 20h à 01h
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar, L'Apero avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.
LA CROISSETTE: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Mike Mirzoi, pianiste, du dim. au ven. 17h à 20h.
LA LICORNE RESTAURANT THÉÂTRE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — *Giangary Glen Ross* de David Mamet, m. en s. Fernand Rainville, à compter du 11 sept. du mar. au ven. à 20h 30, le sam. à 16h 30, du 10 oct. à 20h 30.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam., les ven. et sam. Christiane Gendron, harpiste
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bay, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h à 01h, les ven. et sam. de 21h à 02h.
MONTRÉAL AEROPORT HILTON: 12,505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411) — La Barrique, Pierrehil Vermel, chanteuse, danse et spectacle du mar. au sam. de 20h 30 à 2h — Le Carrefour piano-bar, Manon Robert au piano, tous les jours de 11h 30 à 1 minuit
MONUMENT NATIONAL: 1182 St-Laurent, Montréal (524-5038) — Mexicaine Houd d'Amsterdam, dans The Northern Quarter, de Alex Van Warmerdam, du 10 au 13 oct.
PALAIS DE LA CIVILISATION: le Notre-Dame, Montréal (872-8181) — *Cité-Cinéma Prise 2*, exposition spectacle sur le cinéma, jusqu'au 21 oct., tous les jours de 10h à 22h, le samedi jusqu'à minuit.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — *Récits de voyageurs* du 8 sept. au 25 nov. — horaire français: lun. 20h 30, mar. 13h 30, jeu. ven. 13h 30, 20h 30, 20h 30, 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h, 15h 30, 16h 30, 20h 30, horaire anglais: lun. 19h 30, mar. mer. 12h 30, jeu. ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h, 15h 30, 19h 30, dim. 14h 15, 19h 30.
RISING SUN: 5380 St-Laurent, Montréal (278-5200) — Raggamuffin Night, bienvenue aux Rappers, le 10 oct.
SALLE FRED-BARRY: 4353 Ste-Catherine est, Montréal (253-8974) — *Josephine la Cantatrice* de Franz Kafka, du 18 sept. au 13 oct., du mar. au sam. à 20h 30.
SALLE ANDRÉ-PAGÉ: 360 rue Laurier, Montréal — L'École Nationale de théâtre présente *Road* de Jim Cartwright, dir. Maja Ardal, du 9 au 13 oct. à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA, Montréal (842-2112) — OSM concert Gala, Charles Ducloux, Jean-Yves Thibaudet, piano, œuvres de Bartok, Liszt et Folia, le 10 oct. à 20h.
STADE OLYMPIQUE: Montréal — L'Observatoire de la tour du Stade Olympique est accessible par funiculaire tous les jours, lun. 12h à 18h, mar. au dim. 10h à 18h — pour renseignements: 252-8687
THÉÂTRE BISCUIT: 221 St-Paul O., Vieux-Montréal (845-7306) — *Parade*, spectacle de marionnettes, sam. dim. à 15h jusqu'à la fin déc.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, Montréal (523-1211) — *Le voyage magique* de Emily Carr, de Jovette Marchessault, m. en s. Reynald Robinson, du 21 sept. au 14 oct., mar. au sam. 20h, dim. 15h
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François Xavier, Montréal (852-1211) — *Our Country's Good* de Timberlake Wertenbaker, dir. Joe Dowling, du 27 sept. au 21 oct.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — *L'école des femmes* de Molière, m. en s. René Richard Cyr, du 25 sept. au 20 oct.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — La Compagnie Jean Duceppe présente *La maison suspendue* de Michel Tremblay, jusqu'au 20 oct., mar. au ven. 20h, sam. 16h 30 et 21h.
THÉÂTRE DE QUATRE SAISONS: 100 est des Pins, Montréal (845-7277) — *Et Laura ne répondait rien* de René Daniel Dubois, m. en s. Martin Faucher, du 17 sept. au 13 oct.
THÉÂTRE ST-DENIS: 1594 St-Denis, Montréal (849-4211) — *Le Théâtre du Rideau Vert* présente *Ruy Blas* de Victor Hugo, m. en s. Guillermo de Andrea, du 30 oct. au 24 nov., mar. au ven. 20h, sam. 16h et 21h, dim. à 15h.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B-484: Recital de basson et de saxophone, classe de René Masino, le 10 oct. à 20h.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec (418-643-8131) — Salle Octave-Crémazie, de Jean-Pierre Ronfard, du 18 sept. au 13 oct. à 20h.
THÉÂTRE PÉRISCOPE: 2 est rue Crémazie, Québec (418-529-2131) — *A quelle heure on meurt?*, coproduction avec Espace Go, adaptation de l'œuvre de Rejean Ducharme, m. en s. Martin Faucher, du 25 sept. au 13 oct., mar. au sam. à 20h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (595-7455) — *Duo pour un soliste* de Tom Kempinski, m. en s. Andree Zaharia, du 12 sept. au 13 oct.

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, MERCREDI 10 OCTOBRE
 LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF
 PRÉSENTE À 22:00
 • concerto en do pour flûte et harpe K. 299 (Mozart)
 • symphonie no. 102 (Haydn)
 DEMAIN SOIR, 22:00
 • concerto pour piano no. 5 op. 73 Empereur (Beethoven)
 • molto adagio extr. quatuor à cordes en la mineur op. 132 (Beethoven)
 ciel 98.5
 RENSEIGNEMENTS: 527-8321

9e FESTIVAL CULTUREL AUTOCHTONE
 VENEZ FÊTER AVEC NOUS!
 • Musique et danse traditionnelle et contemporaine autochtone
 • Exposition de toiles, photos, reproductions, sculptures
 • Comédiens
 • Activités pour enfants
 Dimanche le 14 octobre: Un grand Pow Wow traditionnel avec 6 groupes de joueurs de tambours de divers nations et des danseurs de Pow Wow.
 Organisé par le: Centre d'amitié Autochtone de Montréal: 937-5338

TELEVISION

2 CBFT 12.00 L'édition matinale 12.30 Les démons du midi 13.30 L'heure G 14.30 Le temps de vivre 15.30 Les schtroumpfs 15.55 En transit 16.00 Kim et Clip 16.25 En transit 16.30 Zorro 16.55 En transit 17.00 Les détecteurs de mensonges 17.30 Montréal ce soir	10 CFTM 12.00 Le TVA édition Montréal 12.25 Attention c'est show 13.30 Cinéma d'après-midi 14.30 Mission suicide + amer 15.30 Les avec Van Johnson, John Saxon et Susan Oliver 16.00 Kim et Clip 16.30 Zorro 17.30 Fais-moi un dessin 18.00 Le TVA édition Montréal	17 RADIO-QUÉBEC 12.00 Santé et sécurité au travail 13.00 Québec School Telecasts 14.00 Le marché aux images 14.30 Intervention auprès des personnes âgées atteintes de déficits cognitifs 15.30 Téléservice 16.30 Rody le petit diable 17.00 Le club des 100 watts 18.00 Passe-Partout
6 CBMT 12.00 Middy 13.00 All My Children 14.00 Coronation Street 14.30 Talkabout 15.00 Welcome Back Kotter 15.30 Facts of Life 16.00 WKRP in Cincinnati 16.30 Danger Bay 17.00 Video Hits 17.30 Golden Girls 18.00 Newswatch	12 CFCF 12.00 The Flintstones 12.30 Pulse 13.00 Shirley 14.00 Another World 15.00 CTV Sports 18.00 American League Playoffs Pulse	65 QUATRE SAISONS (câble 5) 12.00 Les Pierrafeu 12.30 Le grand journal 13.00 Cinéma Quatre Saisons 13.00 *Jerry chez les ciniques* amér. 64 avec Jerry Lewis, Susan Oliver et Glenda Farrell 15.00 Action-réaction 15.30 La maison Deschênes 16.00 La fourchette d'or 16.30 Catouillis 17.00 Le grand journal 17h 17.30 Le grand journal 17h 30

La télévision du mercredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	17h30/Ce soir		Les années 60 coup de coeur	Comment ça va ?	Jamais deux sans toi		Enjeux		Le téléjournal		L'heure G		Cinéma
3 WCAX (CBS) Burlington	News		News	The Golden Girls	Movie: À communiquer				Top Cops		News		The Arsenio Hall Show
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News	Jeopardy!	A Current Affair	Unsolved Mysteries		The Fanelli Boys	Dear John	Hunter		News		The Tonight Show
6 CBMT (CBC) Montréal	News		The Beachcombers	Inside Stories	The Wonder Years	The Fanelli Boys		The Nature of Things	The National	22h20/The Journal	News	Newhart	Kate & Allie
10 CFTM (TVA) Montréal	Le TVA éd. Montréal	Charivari	L'heure juste	Lance et compte			Mario et Gretzky: Les magnifiques		Ad Lib		Le TVA éd. réseau	23h50/Cinéma: Les gens de la pluie — Avec James Caan	
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment tonight	The Simpsons	Unsolved Mysteries		E.N.G.		Hunter		News	News	The Arsenio Hall Show
15 TV5 (Télévisions Francophones)	16h30 / 40 degrés à ...	Des chiffres et des lettres	Journal télévisé de A2	C'est à voir		Légendes du monde	Téléobjectif		Montagne (22h15)	22h45/Dites-moi		23h40/Journal télévisé de A2	</

CINÉMA

Al Pacino et les servitudes de la gloire

France Lafuste

QUE L'ACTEUR américain d'origine italienne Al Pacino ait joué dans la pièce en un acte *The Local Stigmatic* de l'auteur britannique Heathcote Williams est une surprise. Qu'il vienne présenter le film du même titre filmé par ses soins dans le cadre du Festival du nouveau cinéma et de la vidéo est un beau coup d'éclat.

Cette pièce en un acte, que l'auteur britannique Heathcote Williams a écrite alors qu'il avait 23 ans, intéresse Pacino depuis 1968. Il l'a jouée à quelques reprises puis a décidé de la produire et de la filmer « pour en apprendre davantage sur la pièce, la voir un angle différent ». Le personnage central de *Local Stigmatic* est un parieur de courses de chiens qui décide de battre sauvagement un acteur, simplement parce que celui-ci est célèbre. « La gloire est la première disgrâce, dit-il à son complice. Pourquoi ? Parce que Dieu sait qui tu es. » Fasciné par le théâtre, Al Pacino a déclaré ceci : « Je crois que toute personne dont le métier est l'écriture sentira la pièce, parce que ces personnes entendent le dialogue qui prend place en même temps que l'acte violent du protagoniste principal. Il faut se souvenir d'une chose au sujet du film : il sert l'écriture de l'auteur. Le contexte, c'est la langue. » Et cette langue n'est autre que l'argot des opprimés et des voyous des bas quartiers de Londres.

Al Pacino sera accompagné du réalisateur David Wheeler, directeur de l'American Repertory Theatre de Cambridge et du producteur Jim Bulleit.

Rappelons que *The Local Stigmatic* fait partie de l'ensemble des cinq oeuvres de la section Théâtre du Festival : *Questions sur le théâtre* ou Peter Brook filmé à l'oeuvre dans son théâtre, *Je me souviens*, adaptation d'un recueil de Georges Perec par Sami Frey, *La dernière nuit* d'Otto Weininger adapté de la pièce de Joshua Sobol par un autre acteur, Paulus Manker et *Théâtre en transe*, documentaire que Rainer Werner Fassbinder tournait en 1981, un an avant sa mort. La prévente des billets pour *The Local Stigmatic*, les oeuvres de la section Théâtre et tous les films et vidéos de la 19^e édition du Festival commencera le samedi 13 pour se terminer le jeudi 18 octobre à la Cinémathèque québécoise. Al Pacino, le réalisateur David Wheeler et le producteur Jim Bulleit seront à la Cinémathèque québécoise le vendredi 26 octobre à la Cinémathèque québécoise. Une séance publique est prévue ce même jour à 19 h 30 au Cinéma Rialto.



Dans un vidéoclip récent avec Ellen Barkin.

Le Diable d'Amérique ouvre le bal

C'est le film de Gilles Carle, *Le Diable d'Amérique* qui ouvrira le Festival du nouveau cinéma, au cinéma Rialto. Présenté dans la collection *Parler d'Amérique* de l'Office National du film, ce film nous fait découvrir un continent prêt à pactiser avec le Diable. Ce diable qui traverse les siècles et trouve sa place dans toutes les cultures : au Québec, en Louisiane et chez les Amérindiens... La suite au cinéma Rialto le 18 octobre à 19 heures. Le court métrage belge *Joyeux Noël* de Manuel Lorenzo sera également projeté lors de cette soirée d'ouverture. Une parodie de la famille italienne un matin de Noël, dans les environs de Charleroi. Tout

un programme !

Gainsbourg en Abitibi

Petite nouvelle heureuse : Serge Gainsbourg a confirmé sa présence au Festival d'Abitibi-Témiscamingue. On sait que son film *Stan The Flasher* fera l'ouverture le samedi 27 octobre. Le distributeur Cinéma Plus maintient qu'il ne s'est pas fait prier pour venir défendre son film sur les déboires d'un acteur raté, fort d'une critique parisienne plus qu'élogieuse. Rouyn sera aux premières loges pour découvrir ce film controversé et son auteur à l'éternelle dégaîne de vieux paria.

Le savoureux Caffè Italia

Vous souvenez-vous de *Caffè Italia*, ce savoureux documentaire de Paul Tana tourné rue Saint-

Laurent, au coeur de la petite Italie montréalaise ? Pierre Curzi en fera revivre les meilleurs moments le jeudi 11 octobre à 20 heures, à la maison de la Culture Plateau Mont-Royal.

Ce film réalisé en 1984 raconte la petite histoire de l'immigration italienne à partir de témoignages, de documents d'archives et de fiction. Pierre Curzi, fils de père italien et de mère québécoise, est particulièrement bien placé pour parler de l'attachement à la culture ancestrale et de l'adaptation aux valeurs de la société d'adoption.

L'Égyptien fait bande à part.

Depuis le 21 décembre, le cinéma Égyptien se distingue des cinémas de l'Ouest de la ville en présentant des films en version française et en version anglaise. Premier film à bénéficier de cette nouvelle mesure du réseau Cinéplex-Odeon ? *Les Affranchis*, version française de *Goodfellas* de Martin Scorsese. Tout récemment, le dernier film de Yves Robert, *La gloire de mon père*, y prenait l'affiche.

Science et cinéma

Grand lever de rideau pour le Festival international du film scientifique. Du 10 au 14 octobre, ce Festival présente environ trente heures de films au Jardin botanique de Montréal ainsi qu'au Musée de la civilisation de Québec. L'environnement en sera le fil conducteur. Le but ultime de ce Festival est, selon ses organisateurs, de « faire la promotion des films scientifiques auprès du grand public, d'encourager les producteurs et les diffuseurs (médiathèques et télévisions) et de favoriser les échanges internationaux. »

Octobre 70 à l'écran

La Cinémathèque québécoise se devait d'inscrire dans sa programmation d'octobre des films rappelant les événements d'il y a vingt ans. Avec Les événements d'Octobre 1970, Robin Spry tente de retracer l'histoire du séparatisme au Québec, depuis Duplessis jusqu'à l'enlèvement de Cross et la capture des frères Rose. Jeudi le 11 octobre à 18 h 35. Le jeudi 18 octobre, ce sera au tour des *Ordres* de Michel Brault. Ce film réalisé en 1974 porte sur l'arrestation et l'emprisonnement de cinq personnes. De cette prise de position franche et dissidente, voici ce que disait Claude Jutra en 1980 : « Brault attaqua de plein front le régime au pouvoir en dénonçant ses mesures de guerre comme immorales, injustifiées, honteuses. Pour le Québec, c'est un moment de l'histoire du cinéma. Pour le cinéma, c'est un moment de l'histoire du Québec. »



Le réalisateur du film *Uranium*, Magnus Isaacson (à droite), interviewe un Ojibway de Serpent River, Gilbert Oskaboose, qui se plaint de la lenteur des autorités à protéger son peuple contre les dangers des radiations nucléaires.

CINÉMA

À bas l'uranium !

Une charge de l'ONF contre les méfaits des minières de l'Ouest

Clément Trudel

LES EFFETS qu'a sur l'environnement et sur le milieu de vie des autochtones l'exploitation de l'uranium sont exposés dans une production de l'ONF, *Uranium*, qui sera présentée en première vendredi prochain à Edmonton.

Ce film « à points de vue », que Magnus Isaacson a mis quatre ans à réaliser, a comme narratrices Pauline Julien, en français, et Buffy Sainte-Marie, en anglais. Il fait réfléchir sur les effets à long terme des radiations, sur les millions de tonnes de déchets rejetés par l'industrie, et sur les dangers courus tant par les mineurs exposés au cancer du poumon que par les humains touchés par la contamination « pour sept générations » des eaux et de la chaîne alimentaire.

Uranium fait partie des documentaires que l'on présente le 27 octobre, à Montréal, au Festival international du nouveau cinéma et de la vidéo. Le film de 48 minutes prendra ensuite l'affiche du cinéma ONF du Complexe Guy-Favreau du 7 au 14 novembre (français) et du 11 au 16 décembre (anglais).

Présenté à certains auditoires dans sa version en inuktitut, *Uranium* est, à compter du 14 octobre, en tournée dans les Territoires du Nord-Ouest, au Manitoba, en Saskatchewan, etc. Chaque séance est suivie d'une table ronde, à laquelle sont parfois présents des représentants d'Énergie atomique du Canada. Il y a deux ans, le président John A. Nightingale, de la Key Lake Mining Corporation (Saskatchewan) qui exploite la plus grande mine d'uranium au monde, a fait des pressions sur le producteur Dale Phillips, du bureau de l'ONF à Edmonton, pour que M. Isaacson, qualifié d'« activiste », soit relevé de sa responsabilité de réalisateur. Isaacson aurait, selon la compagnie, « délibérément fait un film non objectif sur les mines d'uranium ». L'ONF n'a pas cédé.

Rencontré hier après le visionnement de *Uranium*, M. Isaacson précise que ce qu'on appelle objectivité est souvent « prétexte à l'indif-

férence ou au refus de s'impliquer ». Il fait état de multiples vérifications effectuées par l'ONF quant aux données scientifiques et aux faits rapportés dans son film. Presque rien n'a changé, sauf le titre qui aurait pu être *Death Rock*.

Les Indiens qui interviennent — une femme trappeur, un ancien travailleur de mine, des habitants de réserve près d'Elliot Lake et un Déné — expliquent le peu de cas que l'on fait de leurs protestations. On a mis six ans, par exemple, à démolir une usine désaffectée et à éliminer les déchets dangereux à proximité de Serpent River (Ont.) où vivent 700 Ojibways.

Par contraste, la localité « blanche » de Clearwater (Colombie-Britannique) a réussi à bloquer un projet de mine d'uranium et l'un de ses habitants, le Dr Robert Woolhard, coauteur d'un rapport approuvé par l'association médicale de sa province sur les dangers reliés à l'industrie nucléaire, explique qu'il n'y a pas à se laisser manipuler par des spécialistes qui prétendent que vous ne comprenez rien à leurs plans pour fournir une énergie « propre ».

Il s'agit ici d'un film harpon — comme le disait un autre documentariste de l'ONF, Jacques Bensimon — qui donne la parole à Rosalie Bertell, femme de science, à Winona LaDuke, Indienne qui a l'expérience du sud-ouest américain et de son taux élevé de malformations de bébés imputé à la proximité de mines d'uranium.

Le Canada est le plus grand producteur et exportateur d'uranium au monde. Le film d'Isaacson — qu'aucune chaîne de télévision n'a pour l'instant retenu — peut fort bien servir de contrepois aux « sommes énormes dépensées par l'industrie » de l'uranium qui, selon le réalisateur, modernise ses méthodes de traitement, « mais on ne connaît pas encore de méthodes assez sûres pour contrôler les substances radioactives et les empêcher de se répandre dans l'écosystème ». La situation conserne à ce point Gilbert Oskaboose qu'il a peine à contenir ses larmes, du fait que le fleuve Saint-Laurent soit devenu « l'égoût de l'Amérique du Nord » et que la santé de ses riverains soit menacée.

MUSIQUE

Le premier mouvement de l'Orchestre Desjardins

Pour ses 90 ans, la Confédération des caisses d'économie se paye des sérénades

LES MONTRÉALAIS pourront applaudir une nouvelle formation musicale l'Orchestre de chambre Desjardins. Cet ensemble, qui se donne le titre de *En Mouvement et de concert* durant les fêtes du 90^e anniversaire du Mouvement Desjardins, donnera une série de concerts gratuits au Complexe Desjardins du 15 au 20 octobre. Il est sous la direction de Marco Parisotto.

Créé dans le cadre de la Semaine Desjardins, l'orchestre de musique classique et contemporaine est composé de 21 jeunes musiciens professionnels, tous issus des grandes écoles de musique québécoises.

À compter du 15 octobre et durant toute la semaine, Jean-Claude Germain présentera une série de con-

certs-midi, offerts gratuitement au public. En plus de l'orchestre, il accueillera les chanteuses Claudine Côté et Christine Lemelin ainsi que les pianistes accompagnateurs Louise-Andrée Baril et Réjean Coallier. Le Nouvel Ensemble moderne (NEM) dirigé par Lorraine Vaillancourt clôturera la semaine avec des oeuvres de compositeurs québécois.

Le jeudi 18 octobre, à 14 h 30, il y aura un concert à l'intention des aînés qui fera revivre la Belle époque avec des valses de Chopin, des chansons de Durey, de Leclerc et de Vigneault.

Le samedi 20 octobre, dès 10 heures le matin, la Grande Fête Desjardins invitera toute la famille à participer à de nombreuses activités : films d'animation, caricatures, tirage de bandes dessinées, maquillage, animation, et bien sûr la musique, seront de la fête. À 14 h, les premières chaises de l'Orchestre de chambre Desjardins, avec les pianistes Eugénie Ngai et Sophie Lussier interpréteront *Le Carnaval des animaux* de Saint-Saëns. La comédienne Louise Dusault lira les textes de Pascaline Rafie.

Le public pourra aussi visiter

l'exposition Alphonse Desjardins qui illustre les 90 ans du Mouvement.

Le directeur artistique de l'orchestre, Marco Parisotto est un violoniste de formation qui a remporté à trois reprises les concours pour le poste de stagiaire à l'Orchestre des jeunes du Québec. Il a poursuivi ses études à Sienne et au Tanglewood Music Center avec Leonard Bernstein. Il a donné des concerts au Canada, aux États-Unis et en Europe. L'été dernier, il était chef stagiaire de l'Orchestre des jeunes du Québec à Orford.

FAMOUS PLAYERS

PRIX DAVID DI DONATELLO

MEILLEURE ACTRICE
STEFANIA SANDRELLI

MEILLEUR RÉALISATEUR
MEILLEURS PRODUCTEURS
MEILLEUR SCÉNARIO
MEILLEUR FILM POUR LA JEUNESSE
FESTIVAL SAN SEBASTIEN

Mignon est partie

Le PARISIEN

1:15-3:15-5:15-7:15-9:15

«C'est un bon LeLouch... vous allez vous régaler!!!»
— Françoise Grimaldi

«LeLouch nous donne de véritables instants d'émotion.»
— LE DEVOIR, France Lafuste

«Ce 31^e film est un «bon LeLouch!!!»
VOIR, Geneviève Picard

CLUB DE L'ÉCHO
IL Y A DES JOURS... ET DES LUNES

DOLBY STEREO
Le PARISIEN

1:00-3:45-6:30-9:15

VERSAILLES

Tous les soirs 6:30-9:15



19^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU NOUVEAU CINÉMA ET DE LA VIDÉO

96 FILMS
94 VIDÉOS
28 PAYS

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE
335 DE MAISONNEUVE EST (MÉTRO BERRI-UQAM)
892-9763

DU SAMEDI 13 OCTOBRE AU JEUDI 18 OCTOBRE
DE 10 H 00 À 18 H 00

18 - 28 OCTOBRE
RIALTO / GOETHE
PARALLÈLE
CINÉMATHEQUE

ENVIRONNEMENT

Tchernobyl sème toujours l'inquiétude chez les Soviétiques

Jean-François Augereau du journal Le Monde

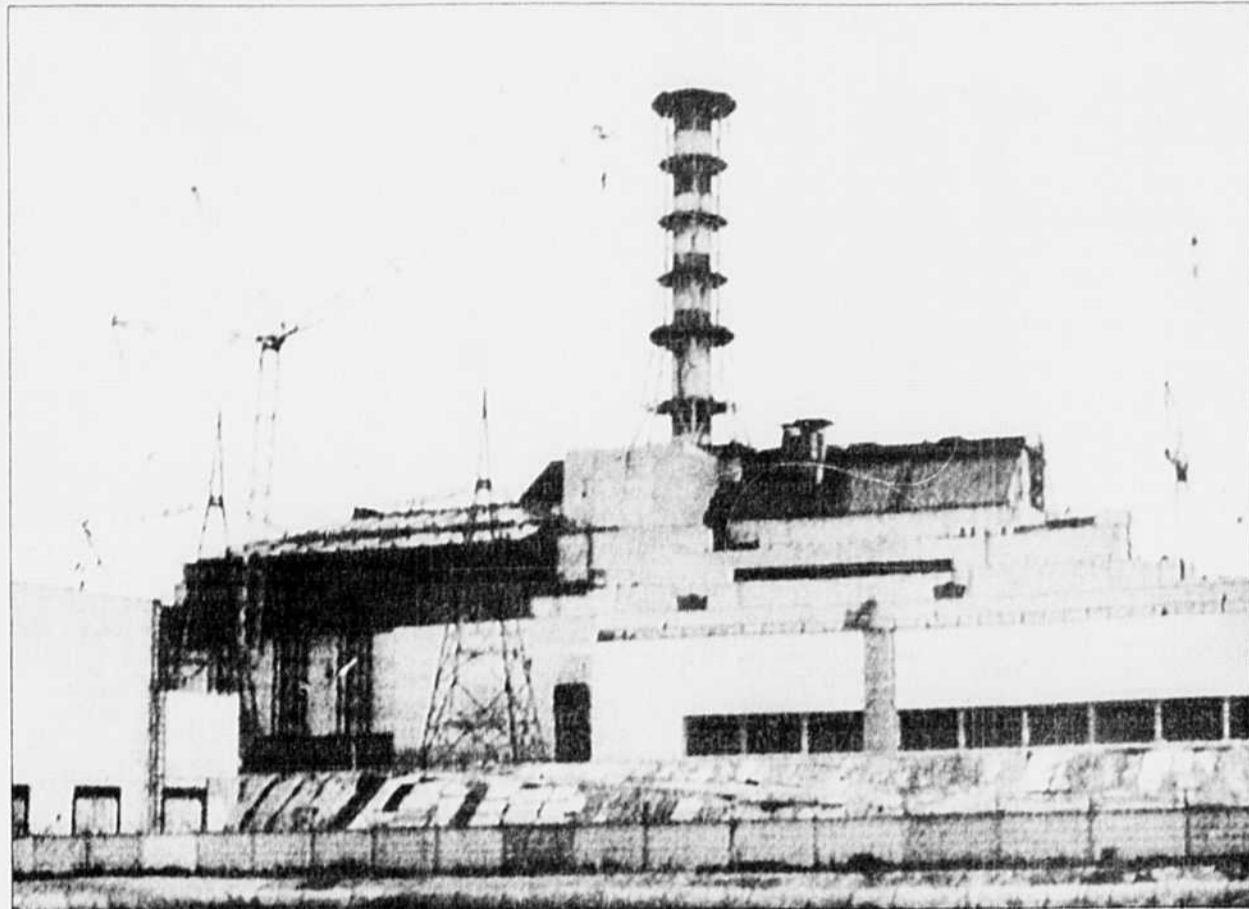
Le sarcophage abritant le réacteur maudit n'est pas étanche

QUATRE ans et demi se sont écoulés depuis l'explosion du réacteur no 4 de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl. Les habitants de la région ont lentement repris leurs activités. A petits pas. Dans l'angoisse, inquiets qu'ils sont du fonctionnement de cette installation, dont on dit toujours avec une certaine maladresse qu'au moment de l'accident elle était « pilotée par la meilleure équipe de conduite de réacteur d'Union soviétique ».

Aussi ne faut-il guère s'étonner de ce que le Soviet suprême de la République d'Ukraine ait décidé, en février 1990, d'arrêter les trois derniers réacteurs de la centrale de Tchernobyl d'ici à 1995. Moscou, confrontée à une production d'énergie électrique très inférieure aux besoins du pays, rechigne un peu à de telles opérations. Mais la reconquête de la confiance de Soviétiques dans le nucléaire est peut-être à ce prix, et Tchernobyl avec son sarcophage de béton dans lequel sommeille un bien dangereux phénix — les restes du réacteur no 4 — fait aujourd'hui figure de symbole.

Construit dans des délais extrêmement courts entre juin et octobre 1986, ce sarcophage est un monstre d'acier et de béton qui, bien que remplissant aujourd'hui parfaitement son office de protection vis-à-vis de l'environnement, ne saurait satisfaire les responsables de cette inquiétante « pyramide ». « Une dizaine de projets ont été étudiés pour ce sarcophage », se souvient M. Andreï Gagarinsky, directeur adjoint de l'Institut Kourchatov. « Mais très vite, nous avons compris que le délai de six mois que nous nous étions donné pour réaliser cet ensemble était irréaliste. »

Il n'était pas possible de faire un sarcophage définitif. « On a donc construit en même temps que l'on



Un énorme sarcophage de béton (en foncé), recouvrant le réacteur no 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl, a été construit à la hâte au lendemain de l'accident de 86.

établissait les plans, ce qui explique que cette enceinte de béton ne soit pas complètement étanche et rejette dans l'atmosphère 0,5 curie de radioactivité par an. Soit un chiffre sensiblement inférieur, souligne M. Gagarinsky, à ce que les trois réacteurs restants ont le droit de relâcher. « Le toit de l'édifice n'est en effet pas hermétique car il est consti-

tué de tubes d'acier de fort diamètre installés les uns à côté des autres.

Certes, un système de ventilation par dépressurisation a bien été installé sur le sarcophage pour que rien ne puisse sortir de l'enceinte. Mais, selon les spécialistes, son fonctionnement rend difficiles les travaux menés à l'intérieur de l'installation. Or il est essentiel de savoir comment

ont évolué les restes du cœur où se mêlent intimement poussières, combustible nucléaire, béton et ferrailles.

« Une nouvelle réaction en chaîne peut-elle avoir lieu dans ce magma de laves solidifiées ? », demande M. Vladimir Chaterbina, nommé le mois dernier gardien de ce temple très spécial. « Non », répond-il en s'ap-

uyant sur les résultats des scientifiques de l'Institut Kourchatov. « Les calculs et les vérifications faites sur le terrain par sondage et cartographie montrent que, dans les conditions les plus pires, la masse critique ne pourrait être atteinte qu'à 85 % de sa valeur. » Tout ce travail va bien entendu être affiné au cours des dix-huit prochains mois, ce qui devrait permettre aux autorités de décider de la suite à donner au sarcophage.

Car s'il est vrai, comme l'affirme M. Sergueï Parachyne, directeur par intérim de la centrale de Tchernobyl, que, « dans son état actuel, le sarcophage peut tenir vingt-cinq ans, il est vrai aussi qu'on ne peut laisser cette installation en cet état. Non en raison, dit-il, de fissures ou de failles que l'on aurait, dit-on, découvertes dans le béton de l'enceinte (1), mais plus simplement parce qu'il faut mettre en place pour cet édifice des solutions définitives ». En un mot, il s'agit de savoir si l'on démantèle complètement le sarcophage, comme cela s'est déjà fait en Europe ou aux États-Unis sur des installations non accidentées, ou si, au contraire, on construit autour de l'ensemble actuel un super-sarcophage offrant toutes les garanties possibles.

La première de ces hypothèses a bien évidemment la préférence des élus soumis à la pression constante des populations environnantes et des mouvements écologistes. « Mais ce n'est guère réaliste, avoue M. Gagarinsky, qui estime qu'un tel projet ne pourrait être conduit « sans faire appel à des compétences étrangères » et doute même que « les techniques

actuelles de démantèlement permettent de le mener à bien ». « Il faut bien réfléchir », insiste M. Chaterbina, en soulignant qu'« une telle option exposera les équipes de démantèlement à de nouvelles doses d'irradiations ».

La seconde aurait plutôt la faveur des scientifiques et des ingénieurs car elle a à la fois le mérite de la simplicité et celui de l'efficacité. Le résultat n'aura sans doute rien de très esthétique mais il aura au moins le triste privilège de rappeler à la face du monde qu'on ne joue pas impunément aux apprentis sorciers et que le nucléaire est une chose sérieuse. C'est pourquoi les politiques devront choisir d'ici à la fin de l'année s'ils préfèrent tout démanteler et garder pour des siècles les restes de cette catastrophe dans un centre de stockage de déchets spécialement aménagé pour cela ou, au contraire, museler dans une prison bien étanche les dix millions de curies de radioactivité que nous a légués l'explosion du réacteur no 4.

1 — Contrairement à certaines informations, les structures du sarcophage ne bougeraient pas. Mais il est vrai que la résistance de certaines structures internes datant de l'accident est affectée par les effets des neutrons et des réactions chimiques du milieu. Cette dégradation n'est cependant pas suffisante pour mettre en péril ces installations qui disposent encore d'une bonne marge de sûreté et peuvent être si nécessaire consolidées.

AVIS PUBLICS

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LAWN (1990) INC. / MEUBLES LAWN (1990) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 12ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4317646.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 septembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 98763 CANADA LTEE/LTD a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 25ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4320940.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 septembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 98763 CANADA LTEE/LTD faisant affaires sous la raison sociale SAMAX CONSTRUCTION a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 25ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4320939.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 septembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à AUDIO-SAT SERVICES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4320943.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-05-012017-909

COUR SUPÉRIEURE PRÉSENT PROTOCTAIRE ADJOINTE MARC LAFRENIÈRE

ORDRE est donné au défendeur PATRICK PARASSOL de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame est, Montréal dit district, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 80(4) Dans l'affaire de la faillite de GERMAIN GENDRON, retraité, domicilié au 6585, Marie-Victorin, Contrecoeur, Québec, J0L 1C0

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 septembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à AUDIO-SAT SERVICES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4320943.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO 500-02-011959-891

COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE PRÉSENT PROTOCTAIRE ADJOINTE VILLE DE MONTRÉAL

ORDRE est donné au mis-en-cause INVESTISSEMENTS BERMATCORP et LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 80(4) Dans l'affaire de la faillite de 2732-7279 QUÉBEC INC., situé au 6585, Marie-Victorin, Contrecoeur, Québec, J0L 1C0

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 septembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à AUDIO-SAT SERVICES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4320943.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-02-031957-900

COUR DU QUÉBEC CHAMBRE CIVILE PRÉSENT PROTOCTAIRE ADJOINTE VILLE DE MONTRÉAL

ORDRE est donné au mis-en-cause INVESTISSEMENTS BERMATCORP et LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 80(4) Dans l'affaire de la faillite de 2732-7279 QUÉBEC INC., situé au 6585, Marie-Victorin, Contrecoeur, Québec, J0L 1C0

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 septembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à AUDIO-SAT SERVICES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4320943.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-2642 QUÉBEC INC. faisant affaires sous le nom et raison sociale de « NOVOTI GRAN POLO D'ORD » a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 10ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4316827.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO 500-04-00303-901

COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la Famille) PRÉSENT

ORDRE est donné à JAMES JOHNSON, intimé, de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 101, rue Notre-Dame, salle 217, à 9H30, dans les trente jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR, soit le 31 octobre 1990.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Article 80(4) Dans l'affaire de la faillite de 2732-7279 QUÉBEC INC., situé au 6585, Marie-Victorin, Contrecoeur, Québec, J0L 1C0

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 septembre 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à AUDIO-SAT SERVICES INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 5ème jour de septembre 1990, sous le numéro 4320943.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 3 août 1990 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2733-264

SCIENCE

La société des babouins, l'amitié et non l'agression

Catherine Vincent
du journal Le Monde

ON NE PEUT être anthropologue, spécialiste de l'évolution du comportement humain, et décider de quitter le confort californien de l'université de Berkeley pour étudier au cœur du Kenya... une société de babouins. Ce fut le choix de Shirley Strum dans les années 70. Après dix années passées chez les primates, elle est revenue avec des observations toutes neuves qu'elle nous livre aujourd'hui dans un ouvrage étonnant, presque humain. Elle y relate son aventure personnelle, et ses conclusions bouleversent bien des idées reçues sur les rapports sociaux de ces lointains cousins de l'homme. À commencer par cette révélation : dans une colonie naturelle de babouins (la variété *Papio anubis*), ce n'est pas l'agression qui prime, mais... l'amitié.

Mais tout d'abord, pourquoi les babouins, plus éloignés de l'homme du point de vue biologique que les chimpanzés ? Au Kenya et ailleurs en Afrique, on ne considère pas les babouins comme des animaux de valeur qu'il convient de protéger, ils ne font pas partie de la faune noble. Au regard de la loi, ce sont des nuisibles. Mais une chose était sûre, ces animaux étaient d'une importance capitale pour quiconque tentait d'expliquer l'évolution humaine, précise Shirley Strum. Contrairement aux chimpanzés, aux gorilles ou aux orang-outans, ces grands singes figurent en effet parmi les seules espèces de primates à avoir choisi avec succès, comme les premiers hommes, de migrer de la forêt vers la savane. L'une des seules espèces, également, à rechercher sa nourriture en équipe, comme le faisait vraisemblablement nos ancêtres.

Précisant la méthode « naturaliste » de Jane Goodall avec ses chimpanzés de Tanzanie, Shirley Strum, à peine arrivée au Kenya, débarque de son bus Volkswagen pour s'installer au milieu des babouins. À Kekopey, dans le ranch de 20 000 hectares qu'ils ont investi, elle observe mois après mois leur vie quotidienne. Soixante individus — six mâles adultes, dix-sept femelles adultes et trente-sept jeunes — qui deviennent bientôt ses seuls compagnons, mais vis-à-vis desquels elle s'impose une règle intangible : ne jamais entrer en interaction ou en communication avec eux, rester comme transparente afin d'éviter autant que possible de troubler le déroulement naturel de leur existence.

Très vite, l'anthropologue découvre que ses observations ne collent pas avec les connaissances acquises à l'université. Les théories en vigueur décrivent une société dominée par les mâles, qui se disputent le pouvoir et l'obtiennent par la force — les femelles, elles, ne pouvant être promues qu'en associant à un mâle dominant. Or, dès les premiers mois, Shirley Strum s'aperçoit que ses babouins ne jouent pas le jeu. La compétition et l'agression, certes, font partie de leur univers. Mais la plupart d'entre eux se révèlent avant tout sociables et pacifiques. Les mâles se battent rarement, et il n'y a apparemment ni hiérarchie linéaire ni domination stable parmi eux. Loin de constituer le noyau stable du groupe, ils vont et viennent d'une bande à l'autre. Les femelles, au contraire, passent leur vie entière dans la même bande, et maintiennent l'ordre et la paix des familles.

Où est la fameuse « loi de la jungle » ? Où sont les formidables mâles dominants qui prennent le pouvoir par l'intimidation et la force, qui s'arrogent la première place et soumettent les autres ? s'interroge Shirley Strum. Dans un premier temps, l'anthropologue craint de s'être trompée. « Quand je chausse mes lunettes à babouins », je vois un paysage compliqué, peuplé d'animaux intelligents, doués d'une bonne mémoire, qui sont « gentils » les uns avec les autres par nécessité, qui tablent sur la réciprocité sociale. Dans cet univers, mâles et femelles jouent des rôles complémentaires. Quand je chausse mes lunettes d'universitaire, je vois ce que l'on m'a appris à voir, c'est-à-dire quelque chose de très différent », note-t-elle dans ces premiers moments.

À mesure qu'elle affine et recoupe ses observations, le doute devient certitude. Plus fiables que les lunettes d'universitaire, les lunettes à babouins font voler en éclats les théories admises sur le comportement social de ces primates, pourtant maintes fois étudiés : la domination des mâles est un mythe, les deux sexes n'ont pas des rôles identiques mais complémentaires. Entre les femelles s'instaurent par ailleurs des amitiés durables, parfois même entre mâles et femelles. Surtout, en observant plusieurs années durant de quelle manière deux jeunes mâles tentent de se faire accepter dans une nouvelle bande, Shirley Strum acquiert une nouvelle certitude : l'agression n'est pas chez les babouins un moyen de pénétration sociale efficace, elle n'assure « ni droit d'entrée ni droit de séjour ». Seule paie la stratégie de l'union, et avec elle l'apprentissage de la vie sociale.

Sans être véritablement révolutionnaires, les observations de l'anthropologue américaine confirment ainsi, en beauté, la tendance qui se dessine depuis quelques années parmi les spécialistes du comportement animal. Dans le sillage de Konrad Lorenz, les éthologues ont longtemps considéré l'agression comme une composante essentielle du règne animal, un comportement d'adaptation indispensable à la sur-

Les théories admises sur leur comportement social sont renversées par une anthropologue américaine



Une première révélation choc : chez les babouins, ce n'est pas l'agressivité qui prime, mais l'amitié.

vie de l'espèce. Mais les primatologues, aujourd'hui, commencent à ajouter de sérieux bémols à cette assertion.

Comme Shirley Strum, beaucoup découvrent que le pacifisme, lui aussi, peut revêtir une importance sociale considérable chez certaines populations de singes. Après avoir longuement observé, au zoo hollandais d'Arnhem, la plus grande colonie de chimpanzés du monde, l'éthologue Frans de Waal (université d'Utrecht) affirme ainsi que la réconciliation et les gestes d'apaisement survenant après un conflit jouent un rôle de tout premier ordre dans les relations sociales des chimpanzés. Et le même phénomène s'observe chez le macaque rhésus, espèce ayant pourtant, parmi les primates, une solide réputation d'agressivité et de violence. Après dix années d'études en milieu naturel, Shirley Strum va plus loin encore. « Ses travaux démontrent que la force affective est le principe organisateur du groupe », souligne l'éthologue et psychiatre Boris Cyrulnik. C'est l'affect qui permet le développement des petits, c'est lui qui organise la vie et l'apprentissage des babouins, ainsi que la naissance de la culture du groupe. Bref, chez les babouins comme chez l'être humain, c'est l'affect qui fait le liant... »

Certes, de nos lointains cousins des millions d'années d'évolution et des millénaires de culture nous séparent. Mais si la paléontologie nous a beaucoup appris sur l'anatomie des anthropoïdes inférieurs, des grands anthropoïdes et des premiers homi-

mides, les comportements essentiels des premiers hommes — l'amour maternel, l'accouplement, les relations sociales — ne nous sont accessibles qu'à travers les êtres vivants les plus proches de nous, les primates non humains. Et dans ce domaine, les frontières tracées tant bien que mal entre l'homme et l'animal se révèlent, depuis une trentaine d'années, de plus en plus floues.

« Chaque fois que les chimpanzés, faisaient preuve d'une compétence qu'on avait crue jusque-là réservée aux humains, il fallait réviser la définition du mot « humain », rappelle Shirley Strum. Après avoir été le seul primate chasseur, l'homme est devenu le seul à fabriquer des outils, puis le seul à partager sa nourriture, enfin le seul à utiliser le langage ». Et cette définition elle-même a été remise en question quand divers anthropoïdes se sont révélés capables de dialoguer avec les hommes en ASL (american sign language : langage par signes des sourds-muets), ou à l'aide de symboles sur un ordinateur ou un tableau.

« Et si les thèses de l'agression qui ont été considérées comme une percée importante dans l'étude du comportement animal, avaient exagéré le rôle de l'agression dans la vie quotidienne de nombreuses espèces ? », se demande aujourd'hui Shirley Strum. À en croire les babouins de Kekopey, notre héritage préhistorique est fait aussi de paix, d'harmonie, de solidarité. Peut-être ainsi n'est-ce pas un singe tueur qui sommeille en nous, mais un babouin civil et subtil... »



Ville de Montréal

É

lection

municipale du 4 novembre 1990

■ avis public de révision de la liste électorale ■

Prenez avis que:

1. La liste électorale de la Ville de Montréal a été déposée au bureau de la municipalité le 5 octobre 1990 et fera maintenant l'objet d'une révision.
2. Cette liste pourra être consultée et les demandes d'inscription, de radiation ou de correction pourront être déposées:

le 12 octobre 1990 de 10h00 à 12h00
et de 14h30 à 17h30
le 15 octobre 1990 de 19h00 à 22h00

et

le 13 octobre de 10h00 à 12h30
et
le 14 octobre 1990 de 14h30 à 17h30

Au bureau de dépôt de chaque district électoral:

district	adresse du bureau de dépôt	tél.
01 de Cartierville	5995, boulevard Gouin Ouest, B. 216	872-9101
02 de l'Acadie	12075, rue Valmont	9102
03 de Ahuntsic	500, rue Fleury Ouest	9103
04 de Saint-Sulpice	9500, avenue de Bretonvilliers	9104
05 de Fleury	1191, rue Sauvé Est	9105
06 de Sault-au-Récollet	10,630, avenue Larose	9106
07 de Saint-Michel	9000, 7e Avenue	9107
08 de Jean-Rivard	7651, 20e Avenue	9108
09 de François-Perrault	7005, 15e Avenue	9109
10 de Villieray	7110, rue Sagard	9110
11 d'Octave-Crémazie	8513, avenue de Châteaubriand	9111
12 de Jarry	911, rue Jean-Talon Est, B. 134	9112
13 de Parc-Extension	7745, avenue Champagneur	9113
14 de Saint-Édouard	237, rue Saint-Zotique Est	9114
15 de Père-Marquette	6448, avenue Christophe-Colomb	9115
16 de Louis-Hébert	2379, boulevard Rosemont	9116
17 d'Étienne-Desmarteau	6421, 25e Avenue	9117
18 de Marie-Victorin	6770, 42e Avenue	9118
19 de Bourdonnière	3432, rue Masson	9119
20 de Rosemont	3250, boulevard Saint-Joseph Est	9120
21 de Lorimier	4850, avenue de Lorimier	9121
22 du Plateau-Mont-Royal	1040, rue Marie-Anne Est	9122
23 de Laurier	4815, rue de Lanauvière	9123
24 du Middle End	5214, avenue du Parc	9124
25 de Jeanne-Mance	4251, rue Saint-Urbain (2e étage)	9125
26 de Peter-McGill	1800, boul. René-Lévesque Ouest, B. 120	9126
27 de Côte-des-Neiges	4505A, chemin de la Côte-des-Neiges	9127
28 de Darlington	3600, avenue Barclay, B. 345	9128
29 de Victoria	3330, place Decelles	9129
30 de Snowdon	5319, boulevard Décarie	9130
31 de Notre-Dame-de-Grâce	4023, avenue Royal	9131
32 de Loyola	6870, rue de Terrebonne	9132
33 de Décarie	2110, boulevard Décarie, B. 103	9133
34 d'Émard	6821, rue d'Aragon	9134
35 de Saint-Paul	1780, rue de Sève	9135
36 de Saint-Henri	75, square Sir Georges-Étienne-Cartier	9136
37 de Pointe-Saint-Charles	755, rue des Seigneurs	9137
38 de St-Jacques	1710, rue Amherst	9138
39 de Sainte-Marie	2330, rue Ontario Est	9139

40 d'Hochelega	2350, rue Nicolet	9140
41 de Maisonneuve	4201, rue Ontario Est, B. 300	9141
42 de Pierre-de-Coubertin	5753, avenue Pierre-de-Coubertin	9142
43 de Louis-Riel	5915, rue de Jumonville	9143
44 de Longue-Pointe	755, rue Duquesne	9144
45 d'Honoré-Beaugrand	8487, rue Hochelaga	9145
46 de Tétreaultville	9181, rue Sainte-Claire	9146
47 de Marc-Aurèle-Fortin	8027, avenue Blaise-Pascal	9147
48 de Rivière-des-Prairies	9567, boulevard Gounin Est	9148
49 de Pointe-aux-Trembles	12,055, rue Notre-Dame Est	9149
50 du Bout-de-l'île	14,201, rue Sherbrooke Est (2e étage)	9150

Les personnes éprouvant de la difficulté à se déplacer sont invitées à communiquer avec le préposé au bureau de dépôt de leur district avant de se présenter au bureau de dépôt.

Veillez noter que les Commissions de révision statueront sur les demandes d'inscription, de radiation et de correction les 16, 19 et 20 octobre 1990 et qu'elles pourront cesser de siéger plus tôt si elles ont terminé l'examen de ces demandes.

■ conditions pour être inscrit sur la liste électorale

Pour être électeur et avoir le droit d'être inscrit(e) sur la liste électorale, une personne doit, le 1er septembre 1990:

- 1° être âgé(e) de dix-huit (18) ans ou plus;
- 2° être de citoyenneté canadienne;
- 3° n'être ni en curatelle, ni frappé(e) d'une autre incapacité de voter et
- 4° a) être domicilié(e) dans la Ville de Montréal depuis le 1er septembre 1989; ou

b) être propriétaire d'un immeuble ou occupant(e) d'une place d'affaires situés sur le territoire de la Ville de Montréal et ce, depuis le 1er septembre 1989.

Veillez noter que seules les personnes physiques peuvent être électeurs. Ne peuvent donc être inscrits sur la liste électorale les compagnies, corporations, sociétés commerciales, syndicats, associations coopératives et autres personnes morales.

Dans le cas d'un immeuble appartenant à des copropriétaires indivis ou d'une place d'affaires occupée par des cooccupants, seul le propriétaire ou le cooccupant désigné au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou des cooccupants qui sont électeurs le 1er septembre 1990 a le droit d'être inscrit sur la liste électorale comme propriétaire de l'immeuble ou occupant de la place d'affaires. Cependant, ne peut être ainsi désigné le copropriétaire qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, ou d'occupant d'une place d'affaires. Ne peut, non plus, être désigné le cooccupant qui a déjà le droit d'être inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, de propriétaire d'un immeuble, d'occupant d'une place d'affaires ou de copropriétaire indivis désigné d'immeuble.

VEUILLEZ CONSULTER LA LISTE ÉLECTORALE POUR VOUS ASSURER QUE VOTRE NOM ET VOTRE ADRESSE Y SONT BIEN INSCRITS. SI TEL N'EST PAS LE CAS, PRÉSENTEZ-VOUS AU BUREAU DE DÉPÔT DE VOTRE DISTRICT ÉLECTORAL.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 10 octobre 1990

Me Léon Laberge
Président d'élection

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

- 100-199 Immobilier — Résidentiel
- 200-299 Immobilier — Commercial
- 300-399 Marchandises diverses
- 400-499 Offres d'emploi
- 500-599 Services
- 600-699 Véhicules automobiles
- 900-999 Avis

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C. P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS



PAR TÉLÉPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

VILLE MT-ROYAL

Vendu par propriétaire. Économisez les frais d'agent. Possibilité hypothèque 11%. 3 ch. c., 4 s/bains, boudoir, s/sol fini, piscine. Demandez 440 000 \$.

342-5983

101 Propriétés à vendre

CARTIERVILLE

Duplex, 7 1/2, 6 1/2, bachelier, pastille, beau jardin, bien entretenu. Sans agent. 279-9044

CHAMBLÉ

Magnifique, collé, 28 x 32, 3 c.c., 3 s/bains, s/sol fini, piscine creusée, 16 x 32, pavé-uni, Jenn-Air, îlot et bosseries en chêne, air et plus encore. 149-5005, 688-9531

CHANCE À SAISIR

Face au fleuve, river nord, 20 min de Mtl, maison ancestrale rénovée, 35 000 p.c.a. Résidence commerciale 185 000 \$ 589-2075

DUVERNAY-EST

Canadienne pierre et brique, très spacieuse, 3 chambres, foyer pierre, garage, taxes basses. 494-1628

EST DE MONTRÉAL

Pres de Papineau et Sherbrooke 3 étages, sous-sol séparé, garage, 3 grandes chambres, grande s./bains et s./toilette, s./manger. Réaménagement complet. Plats de lumière. Plusieurs extra. Libre immédiatement. Peut louer. 145 000 \$ 368-2878, 682-8439

LAC PRIVÉ

en montagne sur 355 acres de terres boisées, locale très accessible. Architecture unique de verre et de pierre intégrée à l'environnement. Résidence principale et secondaire reliées par un passage souterrain. Basses Laurentides, 975 000 \$ Inf. 425-1499

LACHINE

Élégante maison semi-dét. face Lac St-Louis, 12 p.c., salon s/escalier, super pour réceptions, 2 escaliers int., chauff. huile, toiture neuve. Pric. 295 000 \$ 639-0858

LACHINE

Cottage détaché, pierre, 1845, 20 000 p.c.a., piscine, restaurée en 1981, charme de l'époque, cuisine, fenestration, élect. chauffage, plomberie remis à neuf. 11 pièces, chauffage gaz, aspirateur central, vue imprenable sur yacht club et Lac St-Louis. Idéal pour résidence ou bureau, 12 min. centre-ville, écoles primaire, secondaire de qualité. Pric. 560 000 \$ 634-1750

LAPRAIRIE

superbe bung. 85 aire ouverte, très accueillant, 3 chambres, 2 s/bains, s/sol fini, garage, endroit paisible. 659-5535

LAVAL - VIMONT

Grand cottage moderne et luxueux, avec bureau entièrement indépendante. 295 000 \$ 668-1110 — 669-2648 — 667-2156

LONGUEUIL (Centre)

Grand cottage, 15 min. centre-ville, arbres, maison entièrement rénovée, 159 000 \$ négociable. 679-4282

MERVEILLEUSE PROPRIÉTÉ

au bord d'un lac, personne intéressée par la création d'une corporation dans la culture organique. Laurentides, 819-242-7043

MONTRÉAL CENTRE-VILLE

Maison 3 étages, 10 pièces, 2 puits de lumière, garage, cour arrière. 287-9284, 524-8901

NORTH HATFIELD

maison exceptionnelle, 3 c.c., boudoir ou bureau, entrée privée, paysager, beaux arbres, 1 acre surplombant lac Massawippi et terr. golf, piscine. A voir absolument. Agent s/abst. 819-842-4403

PINCOURT

Grill, Cottage semi-détaché, dominant sur cul-de-sac, 3 chambres, terrain clôture, piscine, 27, beaucoup de fleurs, taxes basses. Sbr. fin de semaine. 453-3021

RÉGION DE JOLIETTE

Bungalow 5 1/2 étages, 100 clôturé par 5/8 de corde, paysager, foyer, plancher marqueté, tapis. Très propre. Pas d'agent. 55 000 \$ 1-889-4879

ROSEMERE

Maison de brique, style « Mimosa », 5 c.c., 3 1/2 s/bains, armoires en chêne, 2 garages, foyer, aspirateur central, sous-sol fini. Rebut. 245 000 \$ Pas d'agent. 965-1349

101 Propriétés à vendre

ROSEMONT

Nord Jardin Botanique. Petit bungalow rénové, aire ouverte, solarium fini, puits de lumière, pabot idéal, personne seule ou couple. Pas d'agents. 129 500 \$ 727-1520

SITE ENCHANTEUR

Bord de l'eau, bassin de Chamby, maison 30 x 60, terrain 75 x 195, piscine creusée 18 x 36, recouverte. Foyer. Pas d'agent. 447-1189

SENNEVILLE

fabuleux manoir, 10 000 p.c.a., triple A, construction européenne 1988 en pierre 3 acres, air, bois, 6 c.c., 5 s/bains, piscine int. A ext. 7 foyers, 5 garages, 5 autres aménagements. 3 500 000 \$ Échangé contre prop. à revenus ou maison + pelle. Vente privée, agents bienvenus. 457-4101

ST-LAMBERT-PRÉVILLE

Charme, magnifique jardin, poutres, foyer, plafond cathédrale, 3 c.c., sur mezzanine, bibliothèque, garage double, système d'alarme. Vente privée. Pas d'agent. Pric. réduit à 279 000 \$ 465-2982

ST-SAUVEUR

Spacieuse propriété très privée, 3 étages, plusieurs s/bains, sauna, tourbillon, tout près centre et Mont St-Sauveur. 324-6374

STE-DOROTHÉE

Split level, 10 pièces, 4 chambres à coucher, piscine creusée, tout équipée, à voir! 250 000 \$ ferme. Financement 9% pendant 5 ans. 969-1471, 946-9217

VARENNES

Triplex semi-dét. 1988, 8 p.c., 5 1/2, idéal pour proprio ou professionnel, près école, centre d'achat, dans un parc, occupation du p.c. à discuter, faites une offre. 652-3701

WESTMOUNT

4022 Boul. René-Lévesque. Cottage attaché, 5 chambres dont 1 avec balcon, 2 s/bains, cuisine agrandie avec terrasse. Foyer, garage double. 369 000 \$ 481-6267

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

9.9%

ST-ADOLPHE (LAURENTIDES) Village des Terrasses, Lac St-Denis 8 maisons semi-détachées, 3 c.c., poêle, frigo, accès plage, près Morin Heights. St-Sauveur, voisin théâtre, hôtel de luxe, piscine. Contrat à nos frais. LUC, bureau (819)623-1147, sur/week-end Village des Terrasses: 1-226-6549, 1-226-8631

ASTÉ-JULIENNE

domaine à vendre avec maison canadienne et commerce déjà établi, possibilité de faire un bureau dans la résidence, 250 000 \$ Inf. 1-831-2464

BELLE OCCASION!

ST-FOY, QUÉBEC Direct du propriétaire, 28 x 52, 4 côtes brique, foyer. Pres écoles primaire et secondaire (418)659-6530, (418)653-2927

BUNGALOW

Duvernay Est, rénové, 3 c.c., garage, près écoles, prix réduit à 110 000 \$ M. Chartrand, 665-3182, 328-8999, Centre 21 (Kalen)

CANTON DE L'EST-AUSTIN

DOMAINE DU NORD Endroit retiré, à 5 min. du Mont Orford et 10 min. de MAGOG, construction 90, 3 chambres à coucher, 2 s/bains, foyer, vue panoramique, aussi magnifique terrain 25 acres et plus boisé. (1-819) 843-2606

ESTRIE, WOTTON

canadienne en pierre des champs avec garage double 1 1/2 étage, 11 pièces, armoires en chêne, s/bain moderne, parterre neuf, ét. 30 x 32 avec garage, terr. arboré, 3 km du grand chemin, tranquille, prix 95 000 \$ 819-828-2612

LAVAL-FABREVILLE

Bungalow rénové, boisé, évaluation bancaire, 115 000 \$ prix 99 000 \$ négociable. 386-3149

101 Propriétés à vendre

FERMETTE PRÉS VALLEYFIELD

Maison 2 étages, 6 c.c., garage, 4 stables chevaux, garage. (514)753-0707

ILE D'ANTICOST

3 étages comprenant 2 logements, bord de mer, paradis chasseur/pêche et villégiature, 419-337-6549

LACHENAIE

Pres terrebonne. Construction 89, garage, climo, bain tourbillon, système d'alarme, etc. A prix réduit! Faut voir! 452-4114

MONT-TREMBLANT

Lac Supérieur, superbe domaine, 30 acres, maison luxueuse, 325 000 \$, 819-688-3407, après 17h.

MORIN HEIGHTS

Bord de l'eau 200 pi., 38 000 p.c.a., 3 chambres, 2 foyers, plage sablonneuse privée, 5 min. de ski Morin Heights, complètement meublé. Réduit 200 000 \$ à 142 000 \$! Pas d'agents. Après 18h. 672-4072

MT STE-ANNE

condo neuf, spacieux 1 c.c. jusqu'à 6 p.c., meublé, stationnement int., vue sur la montagne, 200 du mont-pétrie. Hyp. 11 1/2%. 175 000 \$ Jacques Beaulieu, 418-687-3630, sr. et fin de sem. 418-626-5501

OTTOWARIUM

120 log., const. 86, élect. tout, revenu 56 000 \$, Poss. balance de vente. 584-3007, 584-2017

PABOS (GASPÉSIE)

Bord de la mer. Maison 2 étages, pouvant servir de résidence permanente ou secondaire. Pres de la plage, équipement moderne, patio et sundek. Évaluation annuelle 200 x 115. (418)689-4891

PRÉS D'ACTONVILLE

maison de campagne, 5 1/2, avec beau grand terrain d'environ 3 arpents en gazon et boisé, grand lac, pont, île avec réplique de maison, grand garage 26 X 36. Plusieurs arbres fruitiers. FAUT VOIR! 1-546-3840

PRÉS DE RIVIÈRE-DU-LOUP

à l'île verte, Domaine 1 X 6 1/2, 1X 5 1/2 + 2 bâtiments, terrain 365 X 385. Arbres fruitiers, bien entretenus. Pric. réduit. 55 000 \$ (418)862-7512

RÉGION MONT TREMBLANT

DOIT VOIR! Maison de luxe, 12 p.c., vue imprenable. Plage privée, court tennis, piscine, 235 000 \$ REDUIT À 195 000 \$ (819)688-2568 (après 17h)

RÉGION SUTTON

maison 3 chambres, bungalow, à l'année, près lac, vue sur montagne, 5 min. des pentes de ski, 138 000 \$, pas d'agents, 514-538-2857

ST-JANVIER

spécial bungalow neuf avec bachelier loué 3505/mois, garage, fini brique et agrégat, 431-0061

STANSTEAD

idéal pour « bed and breakfast » - Maison style victorien, cachet bien conservé, sur grand terrain 2 foyers, garage double. Pres des centres de ski et de plusieurs activités sportives. Après 18h00: (819)876-2198

STE-ANNE-DES-LACS, LAC OUIMET

45 min. de Montréal, sortie 57 de l'autoroute des Laurentides. Cottage style face au lac, sur terrain plat, à quelques mètres d'une plage exceptionnelle, terrain 68 000 p.c.a., possibilité éventuelle pour la construction de deux autres maisons. Vendu par le propriétaire. 381-1835, 663-2853, 1-224-5036

SUTTON

const. 87 au pied du Mont Orford, 10 min. de 3 chambres, 1 1/2 s/bains, foyer, meublé. D. Poirier 392-3483, A. Chiconne, 662-3421

105 Propriétés à louer

A LAVAL

Bungalow détaché, près Pointe Pie IX, impeccable, 650 \$ mois pas d'annuaire. 664-3051

HUBERDORF (20 min.) ST-JOVITE

Bungalow, 3 c.c., 325 \$ mois 1-796-5962, 773-5029

ST-SAUVEUR

Ma maison est votre maison. Chalet Suisse, bas duplex, 3 c.c., foyer, 6 1/2, meublé confortablement, équipée. 800 \$ mois/saison. ST-SAUVEUR, Chalet Suisse. Haut duplex, 3 c.c., 2 s/bains, meublé confortablement, équipée. 800 \$ mois/saison ou année. 227-6184

113 Propriétés à revenus à vendre

DORION

Belle occasion pour proprio occupant. Super triplex, jeune, très belle apparence. Finition 1ère classe. 721-4517

PROPRIÉTÉS À REVENUS

46 logements en béton + 19 logements en bois, bien situés, bonne condition de vente à Sherbrooke. 819-875-5669

121 Condos à louer

CONDO A DORION

luxeux 4 1/2, neuf, plancher de béton, libre immédiatement. 6003/mois. 891-3482

DRUMMOND 3445

Grabco condo 3 1/2, meublé, chauffe, piscine, portier, garage. 975 \$ mois. 0-349-1966 (tr. vers.)

ILE-DES-SOEURS

2 c.c., 2 s/bains, foyer, piscine, stat. int., 5 appareils élect., vue fleurie. 1300 \$ 789-7199

LONGUEUIL

Condominium ensolleilé. Maison de ville, 2 étages, 7 1/2 pièces, centre d'achat, portier, parc, tennis, centre d'activités. Const. béton. Piscine à garage int., s'exécute. Jour. 442-4451, 509-673-2156

MONT-LAURIER

Centre-ville, Luxueux condos neufs, 3 s/bains, armoires en chêne, 2 garages, foyer, aspirateur central, sous-sol fini. Rebut. 819-623-2782, 819-623-4118, 819-623-6730

MONTRÉAL-NORD

Bord de lac, Cottage en copropriété, 3 c.c., 2 s/bains, foyer, garage double T.b. état. Libre. 963-1078, 822-0474

PARC LAFONTAINE

1200 p.c.a., neuf, ensolleilé, 2 étages, foyer, stat. terrasse. 800 \$ mois. 521-4106

122 Condos à vendre

ST-HIPPOLYTE

Condo à temps partiel, à vendre ou à louer (1 semaine). Pric. réduit. 327-0893

ANNECY

Condo, 3 c.c., sur 2 étages, petit imm. const. 1980, 1 s/b, b. foyer, garage. Prés services. Disponibles maintenant pour pré-contrats et éventuels. 819-623-2782, 819-623-4118, 819-623-6730

MONTRÉAL-NORD

Bord de lac, Cottage en copropriété, 3 c.c., 2 s/bains, foyer, garage double T.b. état. Libre. 963-1078, 822-0474

PARC LAFONTAINE

1200 p.c.a., neuf, ensolleilé, 2 étages, foyer, stat. terrasse. 800 \$ mois. 521-4106

122 Condos à vendre

ST-HIPPOLYTE

Condo à temps partiel, à vendre ou à louer (1 semaine). Pric. réduit. 327-0893

ANNECY

Condo, 3 c.c., sur 2 étages, petit imm. const. 1980, 1 s/b, b. foyer, garage. Prés services. Disponibles maintenant pour pré-contrats et éventuels. 819-623-2782, 819-623-4118, 819-623-6730

MONTRÉAL-NORD

Bord de lac, Cottage en copropriété, 3 c.c., 2 s/bains, foyer, garage double T.b. état. Libre. 963-1078, 822-0474

PARC LAFONTAINE

1200 p.c.a., neuf, ensolleilé, 2 étages, foyer, stat. terrasse. 800 \$ mois. 521-4106

122 Condos à vendre

ST-HIPPOLYTE

Condo à temps partiel, à vendre ou à louer (1 semaine). Pric. réduit. 327-0893

ANNECY

Condo, 3 c.c., sur 2 étages, petit imm. const. 1980, 1 s/b, b. foyer, garage. Prés services. Disponibles maintenant pour pré-contrats et éventuels. 819-623-2782, 819-623-4118, 819-623-6730

MONTRÉAL-NORD

Bord de lac, Cottage en copropriété, 3 c.c., 2 s/bains, foyer, garage double T.b. état. Libre. 963-1078, 822-0474

PARC LAFONTAINE

1200 p.c.a., neuf, ensolleilé, 2 étages, foyer, stat. terrasse. 800 \$ mois. 521-4106

122 Condos à vendre

ST-HIPPOLYTE

Condo à temps partiel, à vendre ou à louer (1 semaine). Pric. réduit. 327-0893

ANNECY

Condo, 3 c.c., sur 2 étages, petit imm. const. 1980, 1 s/b, b. foyer, garage. Prés services. Disponibles maintenant pour pré-contrats et éventuels. 819-623-2782, 819-623-4118, 819-623-6730

MONTRÉAL-NORD

Bord de lac, Cottage en copropriété, 3 c.c., 2 s/bains, foyer, garage double T.b. état. Libre. 963-1078, 822-0474

PARC LAFONTAINE

1200 p.c.a., neuf, ensolleilé, 2 étages, foyer, stat. terrasse.

SANTÉ

Une oreille attentive à la surdité au travail

500 000 Québécois souffrent de ce mal

Sylvain Blanchard

UN DEMI-MILLION de travailleurs au Québec sont atteints de surdité professionnelle et tout le monde s'en balance, soutient un professeur de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, M. Raymond Hétu.

Un travailleur sur deux dans l'industrie souffre de problèmes auditifs graves en raison du bruit. Cette maladie, parce que c'en est une, bouleverse complètement la vie de ses victimes et de leur famille.

« Le problème est aussi grave que la cécité et pourtant, personne ne se lève pour forcer les entreprises à réduire le bruit en milieu de travail », déplore M. Hétu.

Les employeurs, selon lui, ignorent le problème et contestent la majorité des plaintes adressées à la CSST qui, elle, verse en moyenne 4000 \$ aux travailleurs victimes de surdité.

Les individus les plus touchés travaillent dans les scieries, les mines, les carrières et les usines de transformation de métaux et de produits de la forêt.

Le dernier bilan dressé par les Départements de santé communautaire auprès des groupes dit prioritaires à la CSST, indique que 50 % des travailleurs examinés ont une audition altérée par le bruit. Il y a quinze ans, près de 60 % des employés du secteur manufacturier étaient exposés à des niveaux de bruit potentiellement nocifs pour l'audition. La situa-

tion n'a donc guère changé.

Employeurs et syndicats examinent généralement le problème sous un angle purement mathématique, soutient M. Hétu. Quel est le nombre de décibels dans l'usine? Est-ce plus élevé que la norme? Et si oui, que fait-on?

La CSST, elle, étudie les dossiers à partir des barèmes et des indemnités fixés par le gouvernement. Un otorhino-laryngologiste fait un test d'audition, établit le pourcentage de perte auditive, puis refilte le dossier à un agent de la CSST qui, à partir du pourcentage et de l'âge du travailleur, trouve automatiquement le montant de l'indemnité.

« Personne ne s'intéresse aux conséquences de la perte d'audition sur la vie des travailleurs », constate Raymond Hétu. Personne.

La maladie prend du temps à s'installer, mais une fois les dommages devenus sérieux, le comportement de l'individu change du tout au tout. Et c'est sa famille qui en souffre le plus.

Son entourage doit tolérer sa voix trop forte, écouter la radio à un volume élevé, répéter fréquemment ses paroles, et se passer de lui pour répondre à la porte ou prendre des messages importants. Le téléphone sonne, il ne répond pas, le téléviseur s'allume, il est incapable de suivre toute conversation.

Tout cela entraîne chez lui une profonde dévalorisation qui le conduit à se considérer comme un fardeau pour les siens.

Les sentiments d'isolement et d'infériorité ressentis par l'individu, l'embarras, la frustration et la fatigue engendrée par ses efforts pour suivre une conversation, toutes ces difficultés provoquent un stress et des inquiétudes qui se traduisent souvent par des divorces.

La vie de la conjointe est en effet modifiée de fond en comble. Parce que c'est elle qui, jusqu'à un certain point, endure l'anxiété et la détresse de la personne atteinte de surdité. Comme ses efforts sont rarement reconnus, les problèmes d'audition, pour ménager les susceptibilités, n'étant que très peu abordés dans le couple, la situation devient souvent insupportable avec le temps.

Patrons et syndicats ignorent la gravité du problème parce que les employés atteints de perte auditive font l'impossible pour cacher cette anomalie qui les diminue socialement. Pour eux, il s'agit d'une maladie honteuse, associée à la vieillesse et ils ne veulent d'aucune manière que ça se sache.

M. Hétu donne l'exemple d'un cas constaté récemment de deux travailleurs atteints d'une surdité assez prononcée qui habitaient la même rue, voyageaient ensemble depuis dix ans, et qui ne s'étaient jamais avoués leur handicap.

« Parce qu'ils n'arrivent plus à fonctionner en société, ils se perçoivent comme anormaux », souligne M. Hétu. Alors ils se taisent. En fait, le seul endroit où ils sont à l'aise, c'est au travail, parce que les gens, en rai-

son du bruit, n'ont d'autre choix que de crier pour communiquer entre eux.

Même à un stade avancé, les gens atteints de surdité professionnelle cherchent toujours à nier l'existence du problème.

À l'échelle d'une entreprise, cette situation fait en sorte que le problème devient invisible. C'est pourquoi les employeurs y voient une question négligeable.

« En cherchant à protéger leur image, explique M. Hétu, les individus qui agissent de la sorte créent toutes sortes d'incidents. Parce qu'ils perdent souvent le fil de la conversation et qu'ils essaient de lire sur les lèvres, ils passent parfois pour des fous ou des gens très bizarres. Or, la société écarte systématiquement son chemin tout ce qui ne fait partie de la norme. »

Pour briser l'isolement et le silence, M. Hétu tente actuellement de regrouper les travailleurs victimes de cette maladie pour qu'ils visitent les usines et informent cadres et employés des conséquences des maladies provoquées par le bruit.

La tâche est difficile parce que les gens, en général, refusent de lui parler. Il a donc décidé d'entrer en contact avec eux par l'intermédiaire des infirmières qui les ont déjà traités.

Jusqu'ici, quelques tentatives ont été tentées. Certaines avec succès. « Mais c'est difficile de faire parler des gens qui ne veulent rien savoir. Ils ont toujours une excuse. »



Selon le docteur Raymond Hétu, la surdité professionnelle est une maladie grave parce qu'elle bouleverse la vie de ses victimes et de leur famille.

SCIENCE

L'élite des magazines scientifiques français célèbre ses 20 ans

du journal Le Monde

POUR QUE ses travaux aient un retentissement international, un chercheur, aujourd'hui, doit publier en anglais. C'est un constat qui désole beaucoup de défenseurs de la langue française. Cela n'empêche pas la revue *La Recherche* de fêter avec éclat ses vingt ans d'existence, et la revue *Le Journal du sida* (ex *Sida 90*) de poursuivre son essor.

Avec un tirage de 117 000 exemplaires pour 900 000 lecteurs (estimés) répartis dans 83 pays, et même une édition espagnole, *La Recherche* ne fait pas mauvaise figure parmi l'élite des magazines internationaux d'information scientifique, aux côtés des grandes revues anglo-saxonnes. Vingt ans après sa fondation en 1970 par les éditions du Seuil à partir d'Atomes — une revue confidentielle créée en 1945 par des physiciens du Collège de France dont Paul Langevin et Frédéric Joliot-Curie —, *La Recherche* est très vite devenue à la fois « référence scientifique (...), plate-forme d'actualité, mais aussi un vecteur de notre langue », comme l'écrit M. Hubert Curien, ministre de la recherche, fidèle lecteur, dans une introduction au numéro anniversaire qui présente notamment un dossier

bilan de l'évolution du métier de chercheur entre 1970 et 1990.

Le mensuel français s'attache à l'information scientifique de haut niveau, destinée à un public plus large que celui des revues anglo-saxonnes comme *Nature* ou *Science*, qui restent la référence obligée pour la publication de travaux scientifiques.

Dans un domaine plus spécialisé, l'excellente revue de l'association Arcat-sida, *SIDA 90*, change de formule à l'occasion de son vingtième numéro. Elle vient en effet de passer avec l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) un accord portant sur la publication d'un encart mensuel sur les activités de l'agence. Ses responsabilités en profitent pour modifier sensiblement le titre — qui devient le *Journal du sida* — et la formule de la revue. La communauté francophone sera ainsi, dorénavant, dotée d'un véritable « journal de référence » sur le sida.

Si l'on ajoute à cela la qualité sans cesse croissante de la revue *Médecine Sciences* et la nouvelle politique éditoriale des Comptes rendus de l'Académie des sciences, force est de constater que quelque chose est en train de bouger dans le petit monde de l'édition scientifique francophone.

SPORTS

BASEBALL

Ligue nationale Série éliminatoire	Hier Cincinnati à Pittsburgh	Ce soir Cincinnati à Pittsburgh	Dimanche Oakland à Boston	Hier Oakland 4, Boston 1	Ce soir Oakland 4, Boston 1 (Oakland mène 3-0)	Dimanche Boston à Oakland
Lundi Cincinnati 6, Pittsburgh 3 (Cincinnati mène 2-1)						

HOCKEY



Ligue nationale

Lundi	Hier	Ce soir	Dimanche
Montréal 5, Hartford 3	Calgary à Toronto	Calgary à Detroit	Calgary à Hartford
Rangers 6, Minnesota 3	Washington à Rangers	Washington à Rangers	Washington à Rangers
Calgary 4, Winnipeg 3	Québec à Toronto	Québec à Toronto	Québec à Toronto
Minnesota à New Jersey	Los Angeles à Vancouver	Los Angeles à Vancouver	Los Angeles à Vancouver
Pittsburgh à St. Louis			
Los Angeles à Vancouver			
Calgary à Detroit			
Buffalo à Hartford			
Washington à Rangers			
Québec à Toronto			
Boston à Winnipeg			
Demain			
New Jersey à Phil'phie			
Washington à Minnesota			
Pittsburgh à Chicago			
Edmonton à Los Angeles			

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles	Conférence Clarence Campbell
Section Charles Adams	Section James Norris
BOSTON 3 3 0 0 16 4 6	CHICAGO 3 2 1 0 11 9 4
MONTREAL 3 2 0 1 14 11 5	ST. LOUIS 2 1 1 0 5 7 2
HARTFORD 3 1 1 1 11 12 3	MINNESOTA 3 1 2 0 9 11 2
BUFFALO 2 0 1 1 8 9 1	DETROIT 3 0 2 1 9 16 1
QUEBEC 3 0 2 1 6 15 1	TORONTO 3 0 3 0 4 14 0
Section Lester Patrick	Section Connie Smythe
PITTSBURGH 2 2 0 0 14 8 4	CALGARY 3 3 0 0 11 6 6
NEW JERSEY 3 1 1 1 10 11 3	EDMONTON 2 1 0 1 6 5 3
WASHINGTON 2 1 1 0 10 11 2	WINNIPEG 3 1 1 1 13 8 3
ISLANDERS NY 3 1 2 0 7 10 2	VANCOUVER 2 1 1 0 8 6 2
PHILADELPHIE 3 1 2 0 9 9 2	LOS ANGELES 2 1 1 0 7 7 2
NY RANGERS 3 1 2 0 13 12 2	

FOOTBALL



Ligue nationale

Dimanche	Lundi	Dimanche	Lundi
Seattle 33, N-Ang'rs 20	Cleveland 30, Denver 29	S. Francisco à Atlanta	Cincinnati à Houston
Miami 20, Jets 16	Dallas à N.-Orléans	Detroit à Kansas City	Detroit à Kansas City
Dallas 14, Tampa Bay 10	San Diego à Jets	Cleveland à N.-Orléans	San Diego à Jets
Pittsburgh 36, S. Diego 14	Pittsburgh à Denver	San Diego à Jets	Pittsburgh à Denver
Detroit 34, Minnesota 27	Seattle à Raiders	Green Bay à Tampa Bay	Seattle à Raiders
Indi'lis 23 Kansas City 19	Dallas à Phoenix	Pittsburgh à Denver	Dallas à Phoenix
S. Francisco 24, Houston 21	Giants à Washington	Seattle à Raiders	Giants à Washington
Atlanta 28, N.-Orléans 27	Rams à Chicago	Dallas à Phoenix	Rams à Chicago
Chicago 27, G. Bay 13	Minnesota à Phil'phie	Chicago 27, G. Bay 13	Minnesota à Phil'phie
Cincinnati 34, Rams 31		Buffalo 38, Raiders 24	

Conférence Américaine

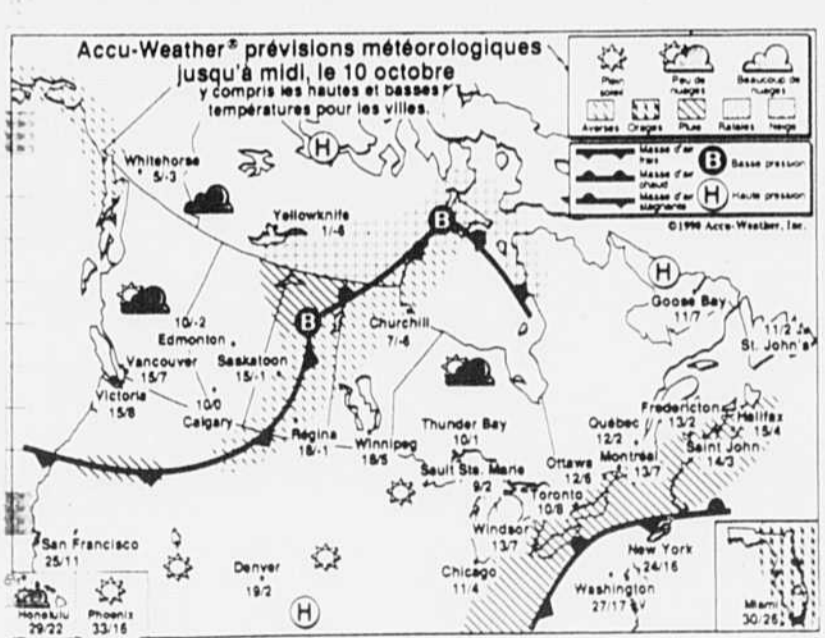
Section Est	Section Centrale	Section Ouest
BUFFALO 5 4 1 0 130 99 800	CINCINNATI 5 4 1 0 137 105 800	RAIDERS LA 5 4 1 0 99 73 800
MIAMI 5 4 1 0 108 73 800	HOUSTON 5 2 3 0 98 108 400	KANSAS CITY 5 3 2 0 117 71 600
INDIANAPOLIS 5 2 3 0 81 108 400	PITTSBURGH 5 2 3 0 68 84 400	DENVER 5 2 3 0 124 127 400
JETS NY 5 2 3 0 104 109 400	CLEVELAND 5 2 3 0 78 114 400	SEATTLE 5 2 3 0 108 104 400
N.-ANGLETERRE 5 1 4 0 80 152 200		SAN DIEGO 5 1 4 0 75 105 200

Conférence Nationale

Section Est	Section Centrale	Section Ouest
GIANTS NY 4 4 0 0 106 47 1 000	CHICAGO 5 4 1 0 104 66 800	S. FRANCISCO 4 4 0 0 82 59 1 000
WASHINGTON 4 3 1 0 101 51 750	TAMPA BAY 5 3 2 0 108 110 600	ATLANTA 4 2 2 0 102 94 500
DALLAS 5 2 3 0 70 102 400	DETROIT 5 2 3 0 117 126 400	RAMS LA 4 1 3 0 111 111 250
PHILADELPHIE 4 1 3 0 91 95 250	GREEN BAY 5 2 3 0 89 120 400	N.-ORLEANS 4 1 3 0 70 80 250
PHOENIX 4 1 3 0 40 118 250	MINNESOTA 5 1 4 0 116 103 200	

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LA METEO



Situation générale: un peu de brume pourrait subsister en matinée sur les régions au sud-est de la vallée du St-Laurent. Sur les régions plus au nord, une crête anticyclonique donnera un peu de soleil. Toutefois, une autre perturbation ramènera les nuages sur l'Abitibi-Témiscamingue plus tard en journée et sur la plupart des autres régions jeudi. A l'extrême sud-ouest du Québec, des éclaircies pourraient faire grimper le mercure au-dessus des normales saisonnières, demain.

MONTREAL
Un peu de pluie tôt en matinée (60 %). Généralement nuageux par la suite. Max.: 13. Demain: possibilité d'averses (30 %).
Hull, Trois-Rivières et Drummondville: un peu de pluie tôt en matinée (60 %). Généralement nuageux par la suite. Max.: 13. Demain: possibilité d'averses (30 %).
Laurentides: généralement nuageux. Max.: 10. Demain: quelques averses (50 %).
Estrie et Beauce: un peu de pluie en matinée (60 %). Généralement nuageux par la suite. Max.: 12. Demain: ciel variable.
Pontiac, Gatineau et Lièvre: possibilité d'averses (30 %). Max.: 12. Demain: quelques averses (60 %).
Québec: un peu de pluie tôt en matinée (50 %). Généralement nuageux par la suite. Max.: 11. Demain: possibilité d'averses (40 %).
Abitibi: annuageement graduel. Max.: 10. Demain: quelques averses (60 %).
Témiscamingue: possibilité d'averses (30 %). Max.: 12. Demain: quelques averses (60 %).
Réservoirs Cabonga et Gouin et Lac-St-Jean: nuageux avec éclaircies. Max.: 12. Demain: quelques averses (70 %).
Saguenay et La Tuque: généralement nuageux. Max.: 10. Demain: quelques averses (60 %).
Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: un peu de brume en matinée (30 %). Eclaircies en après-midi. Max.: 10. Demain: quelques averses (60 %).
Baie-Comeau, Sagin, Basse-Côte-Nord, Anticosti et secteur à l'ouest de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 10. Demain: possibilité d'averses en après-midi (40 %).
Secteur de Natashquan et à l'est: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 8. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.
Source: Environnement Canada

551 Déménagement

A-A-BON PRIX Déménagement de tout genres. 7 jours, assurances complètes. 354-6623.
DÉMÉNAGEMENT Local et longue distance. Vous pouvez aider. Assurances et emballages. 385-3390.
DISPONIBLE tout temps. Déménagement, emballage, entreposage. Local et longue distance. Assurance complète. 253-3275.
GILLES JOUIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électroniques. Assurance complète. 253-4374.
PIANO DÉMÉNAGEMENT et accordage. Service assuré par techniciens qualifiés. 489-4380.
TRANSPORT VASCO: 494-1244. Transport général et déménagement, spécialité. Contact à l'heure, permis 2-M-315443-001A.

559 Entretien, réparations, rénovation

A BAS PRIX Rénovations générales, pose gyproc, joints, plâtre, céramique. 623-2114 ou 725-5697.
AAA BON PRIX rénovation de tous genres et système intérieur complet. 981-7174.

ENTRETIEN MÉNAGER Femme ou homme

Peinture, sablage de plancher. Résidentiel ou commercial. 385-4548.

GYPROC, joints, plafonds suspendus, finition sous-sol, résidentiel et commercial

351-3432, 729-9752.

MENUISERIE Rénovation générale, intérieure et extérieure, revêtement aluminium. Travail garanti. 642-9603.

567 Lavage, nettoyage

SPECIAL DES FÊTES Lavage murs, plafonds, tapis, divans. (25 ans d'expérience) peinture. 491-0749.

575 Garderies, gardiennes

GARDERIE ÉDUCATIVE Parc Jarry, enfants 18 mois à 6 ans. Repas midi gratuit. Aide financière, places disponibles. 7893, St-Laurent, près Jarry. 270-1253.

GARDERIE FLEUR DE MACADAM

Située au centre-ville (métro Place des Arts), accueille les enfants de 18 mois à 5 ans. Places disponibles. 861-5251.

578 Santé

ANTI-STRESS massage de détente. Gens sérieux seulement. Infirmière thérapeute. 374-9295.

578 Santé

ÊTRE EN SANTÉ... CHEZ-VOI

LE SYSTÈME RÉGÉNÉRATEUR DE BIOÉNERGIE

Magnetopace®

LOCATION DISPONIBLE* Pour toute information téléphonez ou: (514) 935-1513

Les industries BDL inc. 3455 Côte Des Neiges, Suite 206, Montréal, Qué., H3H 1T6

DISTRIBUTEURS RECHERCHÉS

Les effets accumulés du stress et du burnout, de l'âge et de la maladie réduisent le niveau de la bioénergie dans le corps, l'énergie vitale qui donne à la jeunesse son élan, sa joie et sa santé.

Avec un champ magnétique pulsé qui correspond étroitement au flux normal du corps, le Magnetopace® stimule et rétablit l'influx nerveux, remonte le niveau d'énergie et augmente la résistance du système immunitaire.

*Lettre et la sécurité de Magnetopace® ont été démontrées pendant plus d'une décennie d'utilisation par des milliers d'individus et par des études scientifiques effectuées par des cliniciens. C'est le seul appareil à technologie canadienne, fabriqué au Canada et approuvé par l'ACOR (CSA).

578 Santé

ÊTRE EN SANTÉ... CHEZ-VOI

LE SYSTÈME RÉGÉNÉRATEUR DE BIOÉNERGIE

Magnetopace®

LOCATION DISPONIBLE* Pour toute information téléphonez ou: (514) 935-1513

Les industries BDL inc. 3455 Côte Des Neiges, Suite 206, Montréal, Qué., H3H 1T6

DISTRIBUTEURS RECHERCHÉS

Les effets accumulés du stress et du burnout, de l'âge et de la maladie réduisent le niveau de la bioénergie dans le corps, l'énergie vitale qui donne à la jeunesse son élan, sa joie et sa santé.

Avec un champ magnétique pulsé qui correspond étroitement au flux normal du corps, le Magnetopace® stimule et rétablit l'influx nerveux, remonte le niveau d'énergie et augmente la résistance du système immunitaire.

*Lettre et la sécurité de Magnetopace® ont été démontrées pendant plus d'une décennie d'utilisation par des milliers d'individus et par des études scientifiques effectuées par des cliniciens. C'est le seul appareil à technologie canadienne, fabriqué au Canada et approuvé par l'ACOR (CSA).

578 Santé

ÊTRE EN SANTÉ... CHEZ-VOI

LE SYSTÈME RÉGÉNÉRATEUR DE BIOÉNERGIE

Magnetopace®

LOCATION DISPONIBLE* Pour toute information téléphonez ou: (514) 935-1513

Les industries BDL inc. 3455 Côte Des Neiges, Suite 206, Montréal, Qué., H3H 1T6

DISTRIBUTEURS RECHERCHÉS

Les effets accumulés du stress et du burnout, de l'âge et de la maladie réduisent le niveau de la bioénergie dans le corps, l'énergie vitale qui donne à la jeunesse son élan, sa joie et sa santé.

Avec un champ magnétique pulsé qui correspond étroitement au flux normal du corps, le Magnetopace® stimule et rétablit l'influx nerveux, remonte le niveau d'énergie et augmente la résistance du système immunitaire.

*Lettre et la sécurité de Magnetopace® ont été démontrées pendant plus d'une décennie d'utilisation par des milliers d'individus et par des études scientifiques effectuées par des cliniciens. C'est le seul appareil à technologie canadienne, fabriqué au Canada et approuvé par l'ACOR (CSA).

589 Traitement de texte, traduction, rédaction

TRAITEMENT DE TEXTE Traduction, rédaction, correction d'épreuves. Impression laser. 342-0424.
TRAITEMENT DE TEXTE, mise en page, tous genres de travaux. McIntosh, Liette. 399-5490, soir. 498-3358.
TRAVAUX DE TOUS GENRES Thèses, C.V., rapports de sessions. Travail soigné de première qualité. Johanne. 982-3437 (2229) ou 524-4859.

591 Occasions d'affaires

NOUVEAU AU CANADA
Ce produit fait fureur aux États-Unis
— Aucune perte
— Temps partiel
— Investissement B 500 \$
— Revenu 40 000 \$ et plus
INF: (514) 387-5070
11-10-90

591 Occasions d'affaires

À QUI LA CHANCE?
Excellente opportunité d'affaires. Devenez votre propre patron. Travail très facile avec un nouveau produit révolutionnaire. Sommes présentement à la recherche du meilleur PROPRIÉTAIRE-GÉRANT. Minimum d'investissement de 5 000 \$ est requis. Contacter le directeur de l'expansion.
René Lepage au (514) 922-4140
11-10-90

591 Occasions d'affaires

15 PARTS de soc. en comm. imm. très rentable, prix très intéressant. Financ. poss. 523-3025 (répondeur).
AUBAINIE Charte d'affaires, provinciale/hédérale, complète, vierge. Particulier L.R. Tremblay. 581-8806.

591 Occasions d'affaires

CHERCHONS une personne désirant se faire un revenu supplémentaire mensuel entre 5 000 \$ et 50 000 \$. Composite 681-3800 pour recevoir un ensemble propriété sur qualification.
CIE SPÉCIALISÉE dans reprise hypothécaire, recherche actionnaires (actions catégories B), rendement minimum 15% + dividendes. Bellande Société de gestion inc. 944-3028.
DÉPANNÉUR Epicierie-boucherie-pâtisserie. Franchise postale. Situé bord de l'eau. Chiffre d'affaires 1 million. Directement du proprio. 1-787-3779.

591 Occasions d'affaires

ENTREPRENEURS DYNAMIQUES
Soyez dans l'industrie pétrolière des 90. Industrie en pleine expansion, dans le domaine de l'environnement. Après 6 mois, mon revenu à temps partiel, est d'au-delà de 100 000 \$. Demandes sérieuses seul. (514) 651-9572.
FRANCHISES
Nouveaux concepts dans la vente de meubles de qualité.
Revenu minimum sup. à 100 000 \$.
Investissement: 48000 \$.
Possibilité de financement.
Information: 527-8852.

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

CANOE COVE 1988, 42 A.F.T. cabin, 2 moteurs 82 Detroit Diesel, 350 hrs, flybridge, 6 personnes peuvent coucher, entièrement équipé, 300 000 \$ négociable. 1-514-326-0110, 1-514-327-1141.

695 Automobiles à vendre

GRAND PRIX BE 90, blanc, int. cuir gris, 5000 km. air, toit élect. commande de la radio au volant, sièges ortho, tout équipé, syst. d'alarme Quantum, voiture impeccable, doit vendre cause achat de maison. 21 900\$. 445-2384, jour.
HONDA ACCORD EX 89: tout équipé, anti-bruitard, garantie prolongée 44 mois. 69 000\$. 13 800 \$. 467-9666.
LUMINA EURO 90: 13 000km, employé G.M. 16 500 \$. Garantie

SANTÉ

Une oreille attentive à la surdité au travail

500 000 Québécois souffrent de ce mal

Sylvain Blanchard

UN DEMI-MILLION de travailleurs au Québec sont atteints de surdité professionnelle et tout le monde s'en balance, soutient un professeur de la faculté de médecine de l'Université de Montréal, M. Raymond Hétu.

Un travailleur sur deux dans l'industrie souffre de problèmes auditifs graves en raison du bruit. Cette maladie, parce que c'en est une, bouleverse complètement la vie de ses victimes et de leur famille.

« Le problème est aussi grave que la cécité et pourtant, personne ne se lève pour forcer les entreprises à réduire le bruit en milieu de travail », déplore M. Hétu.

Les employeurs, selon lui, ignorent le problème et contestent la majorité des plaintes adressées à la CSST qui, elle, verse en moyenne 4000 \$ aux travailleurs victimes de surdité.

Les individus les plus touchés travaillent dans les scieries, les mines, les carrières et les usines de transformation de métaux et de produits de la forêt.

Le dernier bilan dressé par les Départements de santé communautaire auprès des groupes dit prioritaires à la CSST, indique que 50 % des travailleurs examinés ont une audition altérée par le bruit. Il y a quinze ans, près de 60 % des employés du secteur manufacturier étaient exposés à des niveaux de bruit potentiellement nocifs pour l'audition. La situa-

tion n'a donc guère changé.

Employeurs et syndicats examinent généralement le problème sous un angle purement mathématique, soutient M. Hétu. Quel est le nombre de décibels dans l'usine? Est-ce plus élevé que la norme? Et si oui, que fait-on?

La CSST, elle, étudie les dossiers à partir des barèmes et des indemnités fixés par le gouvernement. Un otorhino-laryngologiste fait un test d'audition, établit le pourcentage de perte auditive, puis refait le dossier à un agent de la CSST qui, à partir du pourcentage et de l'âge du travailleur, trouve automatiquement le montant de l'indemnité.

« Personne ne s'intéresse aux conséquences de la perte d'audition sur la vie des travailleurs », constate Raymond Hétu. Personne.

La maladie prend du temps à s'installer, mais une fois les dommages devenus sérieux, le comportement de l'individu change du tout au tout. Et c'est sa famille qui en souffre le plus.

Son entourage doit tolérer sa voix trop forte, écouter la radio à un volume élevé, répéter fréquemment ses paroles, et se passer de lui pour répondre à la porte ou prendre des messages importants. Le téléphone sonne, il ne répond pas, le téléviseur s'allume, il est incapable de suivre toute conversation.

Tout cela entraîne chez lui une profonde dévalorisation qui le conduit à se considérer comme un fardeau pour les siens.

Les sentiments d'isolement et d'infériorité ressentis par l'individu, l'embarras, la frustration et la fatigue engendrée par ses efforts pour suivre une conversation, toutes ces difficultés provoquent un stress et des inquiétudes qui se traduisent souvent par des divorces.

La vie de la conjointe est en effet modifiée de fond en comble. Parce que c'est elle qui, jusqu'à un certain point, endure l'anxiété et la détresse de la personne atteinte de surdité. Comme ses efforts sont rarement reconnus, les problèmes d'audition, pour ménager les susceptibilités, n'étant que très peu abordés dans le couple, la situation devient souvent insupportable avec le temps.

Patrons et syndicats ignorent la gravité du problème parce que les employés atteints de perte auditive font l'impossible pour cacher cette anomalie qui les diminue socialement. Pour eux, il s'agit d'une maladie honteuse, associée à la vieillesse et ils ne veulent d'aucune manière que ça se sache.

M. Hétu donne l'exemple d'un cas constaté récemment de deux travailleurs atteints d'une surdité assez prononcée qui habitaient la même rue, voyageaient ensemble depuis dix ans, et qui ne s'étaient jamais avoués leur handicap.

« Parce qu'ils n'arrivent plus à fonctionner en société, ils se perçoivent comme anormaux », souligne M. Hétu. Alors ils se taisent. En fait, le seul endroit où ils sont à l'aise, c'est au travail, parce que les gens, en rai-

son du bruit, n'ont d'autre choix que de crier pour communiquer entre eux ».

Même à un stade avancé, les gens atteints de surdité professionnelle cherchent toujours à nier l'existence du problème.

À l'échelle d'une entreprise, cette situation fait en sorte que le problème devient invisible. C'est pourquoi les employeurs y voient une question négligeable.

« En cherchant à protéger leur image, explique M. Hétu, les individus qui agissent de la sorte créent toutes sortes d'incidents. Parce qu'ils perdent souvent le fil de la conversation et qu'ils essaient de lire sur les lèvres, ils passent parfois pour des fous ou des gens très bizarres. Or, la société écarte systématiquement de son chemin tout ce qui ne fait partie de la norme ».

Pour briser l'isolement et le silence, M. Hétu tente actuellement de regrouper les travailleurs victimes de cette maladie pour qu'ils visitent les usines et informent cadres et employés des conséquences des maladies provoquées par le bruit.

La tâche est difficile parce que les gens, en général, refusent de lui parler. Il a donc décidé d'entrer en contact avec eux par l'intermédiaire des infirmières qui les ont déjà traités.

Jusqu'ici, quelques tentatives ont été tentées. Certaines avec succès.

« Mais c'est difficile de faire parler des gens qui ne veulent rien savoir. Ils ont toujours une excuse ».



Selon le docteur Raymond Hétu, la surdité professionnelle est une maladie grave parce qu'elle bouleverse la vie de ses victimes et de leur famille.

SCIENCE

L'élite des magazines scientifiques français célèbre ses 20 ans

du journal Le Monde

POUR QUE ses travaux aient un retentissement international, un chercheur, aujourd'hui, doit publier en anglais. C'est un constat qui désole beaucoup de défenseurs de la langue française. Cela n'empêche pas la revue *La Recherche* de fêter avec éclat ses vingt ans d'existence, et la revue *Le Journal du sida* (ex *Sida 90*) de poursuivre son essor.

Avec un tirage de 117 000 exemplaires pour 900 000 lecteurs (estimés) répartis dans 83 pays, et même une édition espagnole, *La Recherche* ne fait pas mauvaise figure parmi l'élite des magazines internationaux d'information scientifique, aux côtés des grandes revues anglo-saxonnes. Vingt ans après sa fondation en 1970 par les éditions du Seuil à partir d'Atomes — une revue confidentielle créée en 1945 par des physiciens du Collège de France dont Paul Langevin et Frédéric Joliot-Curie —, *La Recherche* est très vite devenue à la fois « référence scientifique (...), plate-forme d'actualité, mais aussi un vecteur de notre langue », comme l'écrit M. Hubert Curien, ministre de la recherche, fidèle lecteur, dans une introduction au numéro anniversaire qui présente notamment un dossier

bilan de l'évolution du métier de chercheur entre 1970 et 1990.

Le mensuel français s'attache à l'information scientifique de haut niveau, destinée à un public plus large que celui des revues anglo-saxonnes comme *Nature* ou *Science*, qui restent la référence obligée pour la publication de travaux scientifiques.

Dans un domaine plus spécialisé, l'excellente revue de l'association Arcat-sida, *SIDA 90*, change de formule à l'occasion de son vingtième numéro. Elle vient en effet de passer avec l'Agence française de lutte contre le sida (AFLS) un accord portant sur la publication d'un encart mensuel sur les activités de l'Agence. Ses responsables en profitent pour modifier sensiblement le titre — qui devient le *Journal du sida* — et la formule de la revue. La communauté francophone sera ainsi, dorénavant, dotée d'un véritable « journal de référence » sur le sida.

Si l'on ajoute à cela la qualité sans cesse croissante de la revue *Médecine Sciences* et la nouvelle politique éditoriale des Comptes rendus de l'Académie des sciences, force est de constater que quelque chose est en train de bouger dans le petit monde de l'édition scientifique francophone.

SPORTS

BASEBALL

Ligue nationale Série éliminatoire	Hier Cincinnati à Pittsburgh Ce soir Cincinnati à Pittsburgh	Dimanche Oakland 4, Boston 1 Hier Oakland 4, Boston 1 (Oakland mène 3-0) Ce soir Boston à Oakland
Lundi Cincinnati 6, Pittsburgh 3 (Cincinnati mène 2-1)	Ligue américaine Série éliminatoire	

HOCKEY



Ligue nationale

Lundi	Hier	Ce soir
Montréal 5, Hartford 3 Rangers 6, Minnesota 3 Calgary 4, Winnipeg 3	Minnesota à New Jersey Pittsburgh à St. Louis Los Angeles à Vancouver	Calgary à Detroit Buffalo à Hartford Washington à Toronto Québec à Rangers Boston à Winnipeg
Demain	New Jersey à Phil'phie Boston à Minnesota Pittsburgh à Chicago Edmonton à Los Angeles	

LIGUE NATIONALE

Conférence Prince-de-Galles	Conférence Clarence Campbell
Section Charles Adams BOSTON 3 3 0 0 16 4 6 MONTRÉAL 3 2 0 1 14 11 5 HARTFORD 3 1 1 1 11 12 3 BUFFALO 2 0 1 1 8 9 1 QUÉBEC 3 0 2 1 6 15 1 Section Lester Patrick PITTSBURGH 2 2 0 0 14 8 4 NEW JERSEY 3 1 1 1 10 11 3 WASHINGTON 2 1 1 0 10 11 2 ISLANDERS NY 3 1 2 0 7 10 2 PHILADELPHIE 3 1 2 0 9 9 2 NY RANGERS 3 1 2 0 13 12 2	Section James Norris CHICAGO 3 2 1 0 11 9 4 ST. LOUIS 2 1 1 0 5 7 2 MINNESOTA 3 1 2 0 9 11 2 DETROIT 3 0 2 1 9 16 1 TORONTO 3 0 3 0 4 14 0 Section Connie Smythe CALGARY 3 3 0 0 11 6 6 EDMONTON 2 1 0 1 6 5 3 WINNIPEG 3 1 1 1 13 8 3 VANCOUVER 2 1 1 0 8 6 2 LOS ANGELES 2 1 1 0 7 7 2

FOOTBALL



Ligue nationale

Dimanche	Lundi	Dimanche
Seattle 33, N-Ang'rs 20 Miami 20, Jets 16 Dallas 14, Tampa Bay 10 Pittsburgh 36, S Diego 14 Detroit 34, Minnesota 27 Indi'lis 23, Kansas City 19 S Francisco 24, Houston 21 Atlanta 28, N-Orléans 27 Chicago 27, G. Bay 13 Cincinnati 34, Rams 31 Buffalo 38, Raiders 24	Cleveland 30, Denver 29	S Francisco à Atlanta Cincinnati à Houston Detroit à Kansas City Cleveland à N-Orléans San Diego à Jets Green Bay à Tampa Bay Pittsburgh à Denver Seattle à Raiders Dallas à Phoenix Giants à Washington Rams à Chicago
Minnesota à Phil'phie		

Conférence Américaine

Section Est	Section Centrale
BUFFALO 5 4 1 0 130 99 800 MIAMI 5 4 1 0 108 73 800 INDIANAPOLIS 5 2 3 0 81 108 400 JETS NY 5 2 3 0 104 109 400 N-ANGLETERRE 5 1 4 0 80 152 200	CINCINNATI 5 4 1 0 137 105 800 HOUSTON 5 2 3 0 98 108 400 PITTSBURGH 5 2 3 0 68 84 400 CLEVELAND 5 2 3 0 78 114 400

Section Ouest
RAIDERS LA 5 4 1 0 99 73 800 KANSAS CITY 5 3 2 0 117 71 600 DENVER 5 2 3 0 124 127 400 SEATTLE 5 2 3 0 108 104 400 SAN DIEGO 5 1 4 0 75 105 200

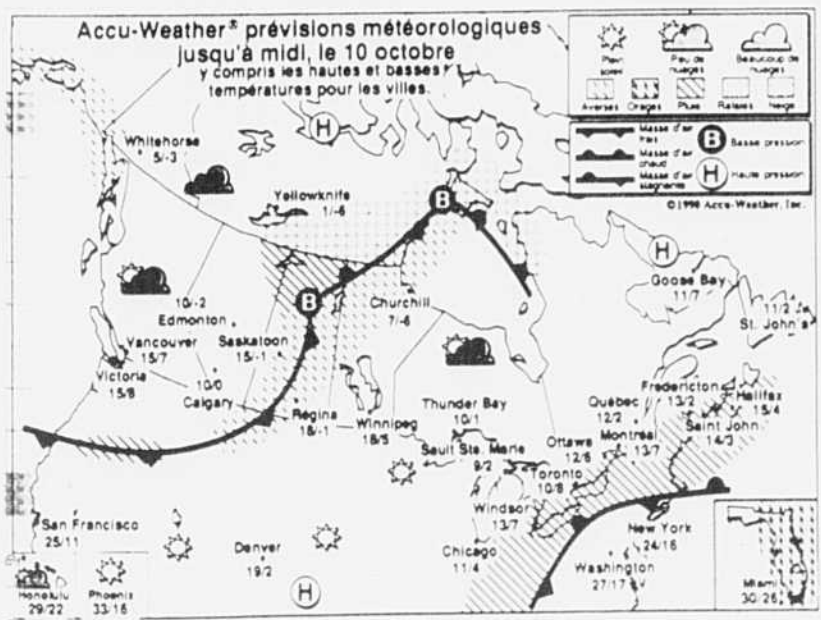
Conférence Nationale
Section Est
GIANTS NY 4 4 0 0 106 47 1 000 WASHINGTON 4 3 1 0 101 51 750 DALLAS 5 2 3 0 70 102 400 PHILADELPHIE 4 1 3 0 91 95 250 PHOENIX 4 1 3 0 40 118 250

Section Centrale
CHICAGO 5 4 1 0 104 66 800 TAMPA BAY 5 3 2 0 108 110 600 DETROIT 5 2 3 0 117 126 400 GREEN BAY 5 2 3 0 89 120 400 MINNESOTA 5 1 4 0 116 103 200

Section Ouest
S. FRANCISCO 4 4 0 0 82 59 1 000 ATLANTA 4 2 2 0 102 94 500 RAMS LA 4 1 3 0 111 111 250 N-ORLEANS 4 1 3 0 70 80 250

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

LA METEO



Situation générale: un peu de bruine pourrait subsister en matinée sur les régions au sud-est de la vallée du St-Laurent. Sur les régions plus au nord, une crête anticyclonique donnera un peu de soleil. Toutefois, une autre perturbation ramènera les nuages sur l'Abitibi-Témiscamingue plus tard en journée et sur la plupart des autres régions jeudi. A l'extrême sud-ouest du Québec, des éclaircies pourraient faire grimper le mercure au-dessus des normales saisonnières, demain.

MONTRÉAL

Un peu de pluie tôt en matinée (60 %). Généralement nuageux par la suite. Max.: 13. Demain: possibilité d'averses (30 %).
 Hull, Trois-Rivières et Drummondville: un peu de pluie tôt en matinée (60 %). Généralement nuageux par la suite. Max.: 13. Demain: possibilité d'averses (30 %).
 Laurentides: généralement nuageux. Max.: 10. Demain: quelques averses (50 %).
 Estrie et Beauce: un peu de pluie en matinée (60 %). Généralement nuageux par la suite. Max.: 12. Demain: ciel variable.
 Pontiac, Gatineau et Lièvre: possibilité d'averses (30 %). Max.: 12. Demain: quelques averses (60 %).
 Québec: un peu de pluie tôt en matinée (50 %). Généralement nuageux par la suite. Max.: 11. Demain: possibilité d'averses (40 %).
 Abitibi: annuagement graduel. Max.: 10. Demain: quelques averses (60 %).
 Témiscamingue: possibilité d'averses (30 %). Max.: 12. Demain: quelques averses (70 %).
 Réservoirs Cabonga et Gouin et Lac-St-Jean: nuageux avec éclaircies. Max.: 12. Demain: quelques averses (70 %).
 Saguenay et La Tuque: généralement nuageux. Max.: 10. Demain: quelques averses (60 %).
 Charlevoix, Rivière-du-Loup, Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé et parc Forillon: un peu de bruine en matinée (30 %). Eclaircies en après-midi. Max.: 10. Demain: quelques averses (60 %).
 Baie-Comeau, Sept-Îles, Basse-Côte-Nord, Anticosti et secteur à l'ouest de Natashquan: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 10. Demain: possibilité d'averses en après-midi (40 %).
 Secteur de Natashquan et à l'est: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 8. Demain: ensoleillé avec passages nuageux.
 Source: Environnement Canada

551 Déménagement

A-A-BON PRIX Déménagement de tout genres, 7 jours, assurances comprises. 354-6623

DÉMÉNAGEMENT Local et longue distance. Vous pouvez aider. Assurances et emballages. 385-3390

GILLES JODOIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-3275

PIANO DÉMÉNAGEMENT et accordage. Service assuré par techniciens qualifiés. 488-4380

TRANSPORT VASCO 494-1244 Transport général et déménagement, spécialité: Contact à l'heure, permis 234-3154/3154-001A

559 Entretien, réparations, rénovations

A BAS PRIX Rénovations générales, pose gyproc, joints, peinture, céramique. 823-2114 ou 725-9697

AAA BON PRIX, rénovation de tous genres et système intérieur complet. 981-7174

ENTRETIEN MÉNAGER Femme ou homme. Peinture, sablage de plancher. Résidentiel ou commercial. 385-4648

GYPROC, joints, plafonds suspendus, finition sous-sol, résidentiel et commercial. 351-3432, 729-9752

MENUISERIE Rénovation générale, intérieure et extérieure, revêtement aluminium. Travail garanti. 642-9603

567 Lavage, nettoyage

SPECIAL DES FÊTES Lavage, murs, plafonds, tapis, divans. 25 ans d'expérience. Peinture. 491-0749

576 Garderies, gardiennes

GARDERIE EDUCATIVE Parc Jarry: enfants 18 mois à 6 ans. Repas midi gratuit. Aide financière. Places disponibles. 7893, St-Laurent, près Jarry. 270-1253

578 Santé

ANTI-STRESS massage de détente. Génés sérieux seulement. Infirmière thérapeute. 374-9266

578 Santé

ÊTRE EN SANTÉ... CHEZ-VOI

LE SYSTÈME RÉGÉNÉRATEUR DE BIOÉNERGIE

Magnetopace®

LOCATION DISPONIBLE: Pour toute information téléphonez au: (514) 935-1513

Les industries BDI inc. 3455 Côte Des Neiges, Suite 206, Montréal, Qué., H3H 1T6

DISTRIBUTEURS RECHERCHÉS

Les effets accumulés du stress et du burnout, de l'âge et de la maladie réduisent le niveau de la bioénergie dans le corps, l'énergie vitale qui donne à la jeunesse son élan, sa joie et sa santé.

Avec un champ magnétique pulsé qui correspond étroitement au flux normal du corps, le Magnetopace® stimule et rétablit l'influx nerveux, remonte le niveau d'énergie et augmente la résistance du système immunitaire.

11-10-90

578 Santé

578 Santé

TRAITEMENT DE TEXTE, traduction, rédaction

TRAITEMENT DE TEXTE Traduction, rédaction, correction d'épreuves. Impression laser. 342-0424

TRAITEMENT DE TEXTE mise en page, tous genres de travaux. McIntosh. Lettre. 599-5490, soir. 498-3358

TRAVAUX DE TOUTS GENRES Theasex C.V., rapports de séjours. Travail soigné de première qualité. Jo-hanne. 982-3437 (2229) ou 524-4859

591 Occasions d'affaires

NOUVEAU AU CANADA Ce produit fait fureur aux États-Unis

- Aucune perte
- Temps partiel
- Investissement 8 500 \$
- Revenu 40 000 \$ et plus

INF: (514) 387-5070

11-10-90

591 Occasions d'affaires

A QUI LA CHANCE? Excellente opportunité d'affaires. Développez votre propre patron. Travail très facile avec un nouveau produit révolutionnaire. Sommes présentement à la recherche du meilleur PROPRIÉTAIRE-GÉRANT. Minimum d'investissement de 5 000 \$ est requis. Contacter le directeur de l'expansion.

René Lepage au (514) 922-4140

11-10-90

591 Occasions d'affaires

15 PARTS de soc. en comm. imm. très rentable, prix très intéressant. Financ. poss. 523-3028 (répondre)

AUBAINÉ Charité d'affaires, provinciale fédérale, complète, vierge. Particulier. L.R. Tremblay. 581-5806

578 Santé

578 Santé

591 Occasions d'affaires

CHERCHONS une personne désirant se faire un revenu supplémentaire mensuel entre 5 000 \$ et 10 000 \$. Composés 881-3800 pour recevoir un ensemble propriété sur qualification.

CIE SPÉCIALISÉE dans reprise hypothécaire, recherche actionnaires (actions catégorie B), rendements minimum 15%, dividendes. Bellonde Société de gestion inc. 944-3028

DÉPANNEUR Epicerie boucherie pâtisserie. Franchise postale. Situé bord de l'eau. Chiffre d'affaires 1 million. Directement du proprio. 1-787-3779

ENTREPRENEURS DYNAMIQUES Soyez dans l'industrie pétrolière des 90, industrie en pleine expansion, dans le domaine de l'environnement. Après 6 mois, mon revenu à temps partiel est d'au-delà de 100 000 \$. Demandes sérieuses seul. (514) 651-9672

FRANCHISES Nouveaux concepts dans la vente de meubles de qualité. Revenu minimum sup. à 100 000 \$. Investissement 48 000 \$. Possibilité de financement. Information: 527-8852

676 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

CANOE COVE 1988 42 A.F.T. cabin, 2 moteurs 8.2. Diesel. 350 hrs. flybridge. 6 personnes peuvent coucher. Entièrement équipé. 300 000 \$ négociable. 1-514-326-0110, 1-514-327-1141

695 Automobiles à vendre

GRAND PRIX SE '90 blanc, int. cuir gris, 5000 km. air, toit élect. commande de la radio au volant, sièges ortho., tout équipé, syst. d'alarme Quantum, voiture impecc. doit vendre, cause achat de maison. 21 900\$. 445-2384, jour

HONDA ACCORD EX '89, tout équipé, anti-brûlure, garantie prolongée 44 mois. 69 000km. 13 800 \$. 467-9666

LUMINA EURO '90 13 000km, employé G.M. 16 500 \$. Garantie G.M. 659-0345

SUBARU '85, air climatisé, tout ouvrant, vitres électriques, très propre. Elizabeth. 748-8544

VOLVO 740 GLE 16 VALVE 1989, 5 vitesses, familiale, 36 000 km, garantie complète 2 ans. ABS. 492-8587

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La CEE est-elle un modèle pour le Canada ?

L'Europe, une bonne source d'inspiration, ni plus ni moins

JEAN-YVES GRENON

Diplomate à la retraite et ancien ambassadeur, l'auteur enseigne à l'Université Laval et à l'Université canadienne en France

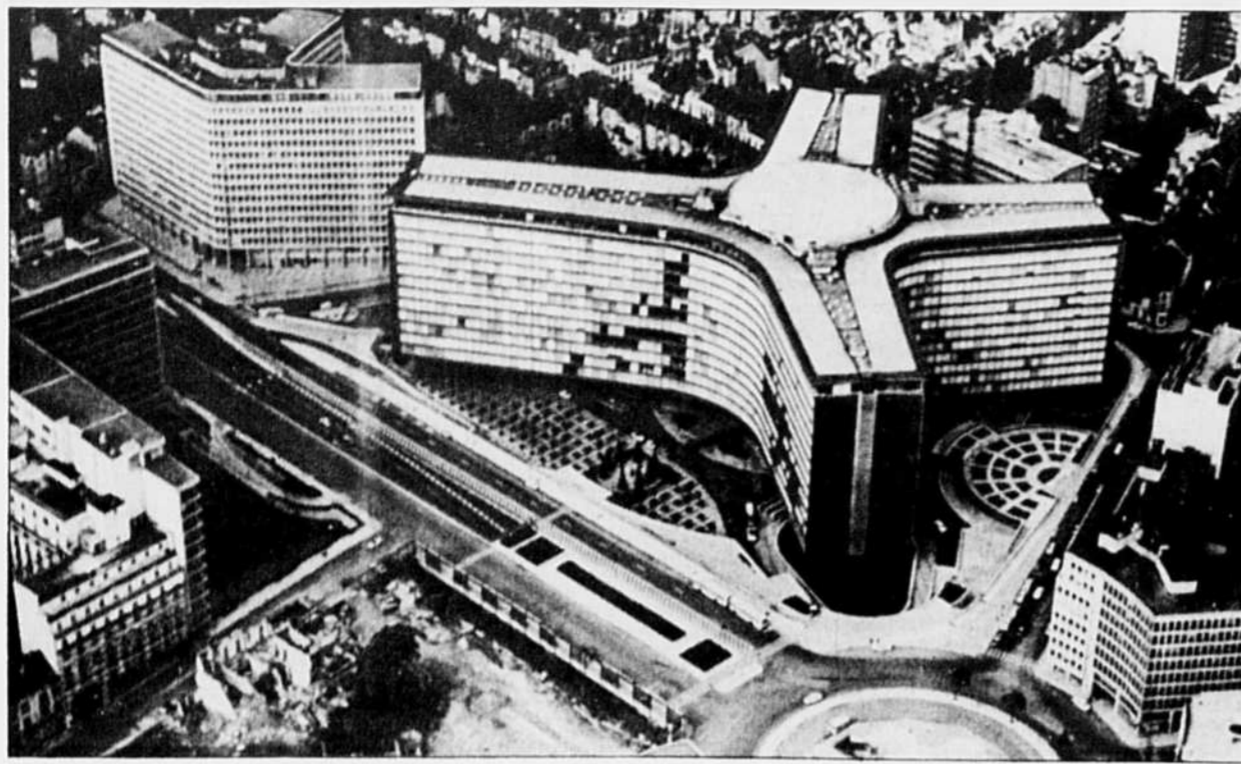
LA COMMISSION Bélanger-Campeau ne manquera certes pas de se pencher sur la pertinence d'une forme de « gouvernement » économique central semblable à la CEE. Celle-ci constitue effectivement une source d'inspiration des plus intéressantes, à condition bien entendu que l'on ne se méprenne pas sur sa vraie nature et la dynamique qui lui est propre, en particulier la portée politique et juridique qu'elle véhicule au-delà de la simple mise en commun des intérêts économiques de ses États membres. Il importerait donc de distinguer soigneusement ce qui, de la notion, des structures et de l'orientation de la CEE serait transposable dans notre contexte, de ce qui ne le serait pas. Les observations générales qui suivent posent quelques jalons préliminaires à ce sujet.

Supranationalité et souveraineté

La condition existentielle d'une communauté comme la CEE réside dans le caractère supranational de son processus décisionnel et des lois communautaires, au détriment, si l'on peut dire, de la souveraineté traditionnelle de ses États membres. À noter également que la CEE se trouve dotée de la « personnalité de droit international » au même titre que ses États membres. À Bruxelles, les décisions — obligatoires — sont presque toutes prises, depuis 1988, à la majorité et conformément au vote pondéré, i.e. chaque État disposant d'un nombre de voix différent selon qu'il est grand, moyen ou petit (une entorse à la doctrine classique de l'égalité souveraine des États).

Les douze, pris individuellement, bénéficient peut-être de moins d'autonomie dans divers domaines, principalement économiques et paraculturels, que les provinces canadiennes; l'exercice en commun d'une bonne partie de leur souveraineté ayant été le prix à payer pour le succès de l'intégration européenne. Reste à voir dans quelle mesure cela nous conviendrait.

Pour Jean Monnet et Robert Schuman, gérer en commun des intérêts économiques ne voulait pas dire homogénéiser les caractéristiques propres à chaque peuple européen, au contraire. C'est pourquoi, la CEE s'emploie à respecter le plus possible les identités nationales. Ainsi, la for-



Le siège social de la Communauté économique européenne à Bruxelles

mule législative dite de la directive (article 189 du Traité de Rome (1957) et, depuis peu, la simple exigence de la « reconnaissance mutuelle » des normes et techniques nationales (qui a fait place en partie au rouleau compresseur de l'« harmonisation » à l'outrance) en sont des preuves tangibles. Il y aurait là des leçons à tirer.

Si l'union douanière (au sens de l'article XXIV du GATT) est depuis longtemps réalisée entre les Douze, le véritable marché commun des biens et des services, pierre angulaire du Traité de Rome mis à jour par l'Acte unique européen (1987), sera vraisemblablement complété, à peu de choses près, d'ici la fin de 1992. Le Québec, lui, se trouve déjà en union douanière avec le reste du Canada, lequel constitue aussi un marché largement commun (mises à part certaines entraves, périmées mais persistantes, entre les provinces).

Ceci dit, nombre de règles et disciplines de la CEE, au niveau des quatre grandes libertés de circulation (biens, services, personnes, capitaux), mériteraient sans doute d'être envisagées afin de compléter, chez nous, le marché intérieur encore maché, si tel est notre intérêt. Quant à la politique commerciale, indispensable à un marché commun, elle est totalement communautaire

en Europe. Chez nous, on trouve son équivalent dans la compétence exercée par le fédéral en matière de commerce international (art. 91(2) de la Constitution). Donc, peu ou rien à modifier à ce sujet. D'ailleurs, dans certains domaines, « le Canada a de la communauté à revendre », comme l'écrivait Lise Bissonnette.

S'il conviendrait d'écartier la politique agricole commune (un veau d'or devenu encombrant), d'autres règles communes entre les Douze, comme la concurrence, les marchés publics, les subventions, la politique industrielle, l'environnement, les mesures de sauvegarde, etc., mériteraient toute notre attention.

Vers une union sans cesse plus étroite

Autre facteur à considérer, les institutions de la CEE. Le Conseil (des ministres) de la CEE est un organe qui doit représenter à la fois les intérêts des États, pris individuellement et les intérêts communautaires. Formule originale, et dont la nature ambivalente est intéressante mais qui ne manque pas d'embûches, loin de là. Son mode d'emploi est délicat. La Commission, elle, présente une formule intéressante et largement transposable, en particulier son esprit communautaire très marqué, et son rôle de « gendarme ».

en est de même pour la Cour européenne de justice responsable de faire appliquer, par les juridictions nationales et entre les institutions, le « nouvel ordre juridique » communautaire dans sa primauté sur les lois nationales, son uniformité et son « effet direct » sur les citoyens. En somme, ici, il pourrait s'agir d'une Cour suprême réformée.

Le Parlement européen, lui, souffre d'un déficit démocratique significatif, puisqu'en plus de son contrôle sur le budget, il n'a qu'un rôle consultatif et non législatif, rôle qui a été réservé au tandem Conseil/Commission. Il serait impensable qu'un Parlement communautaire à l'échelle canadienne soit ainsi privé d'un pouvoir législatif réel. D'ailleurs, on y viendrait sans doute en Europe. Le Comité économique et social est également un mécanisme de consultation susceptible de nous inspirer.

La CEE a pour objectif, à terme, de former « une union sans cesse plus étroite », tel que prescrit par le Préambule du Traité de Rome (la durée duquel est illimitée). C'est pourquoi, les Douze, après avoir atteint un degré d'intégration commerciale et industrielle fort avancé, préparent maintenant leur union économique et monétaire pour 1993, si tout va bien. Le Québec, lui, se trouve déjà en union monétaire au sein du Canada. Si celle-ci était aban-

La folie de la grandeur

LIBRE OPINION

MICHEL M. SOLOMON

L'auteur est écrivain

DANS leur désespoir, les gens emprisonnés rêvent d'une prompt et miraculeuse libération et font des « plans » fantasmagoriques qui touchent au ridicule.

C'est ainsi que Hitler, prisonnier dans son bunker, rêvait d'une avance spectaculaire d'un certain général Wolfe et de son armée, située au nord-est de la capitale, qui, allié à déga Berlin de l'encerclement soviétique lui offrirait ainsi une chance de reprendre l'initiative et hausser le moral combatif des Allemands pour les mener à la « victoire finale ».

Isolé à Bagdad, condamné unanimement par le monde civilisé pour son agression brutale contre le petit Koweït, Saddam Hussein menace de détruire toutes les sources de pétrole au Moyen-Orient, détrôner les rois et les émirs qui sont les maîtres de cette richesse, libérer les Lieux Saints de Mecque et de Médine de leurs rois oppresseurs et vendus aux Américains et, *last but not least*, annihiler le peuple juif d'Israël et ses quatre millions et demi de survivants des chambres à gaz.

Ce symptôme de la folie de grandeur alors que tout s'écroule autour de soi ressemble à une forme moderne du Götterdämmerung que la mythologie germanique nous a préservée dans le « Ring » de Richard Wagner. De Néron à Caligula jusqu'aux dictateurs contemporains, les tyrans défaits ont toujours attendu que le monde périsse au moment de leur disparition.

Que le président de l'Irak, Saddam Hussein, s'imagine dans le rôle d'un nouveau Saladin, faisant son entrée dans le Al Kudds (Jérusalem) libéré, sur un cheval blanc, n'est pas la simple vision d'un exalté. À force de croire fermement dans l'extension de la puissance de l'Islam par le feu et le sabre, il s'exerce dans sa purge des infidèles en attaquant les petits États arabes comme le Koweït et le plus petit des États de la région : l'État d'Israël.

En planifiant ses missiles soviétiques SKUD, modifiés pour atteindre les confins de l'État hébreu, destinés à tuer deux millions de Juifs habitant la région côtière, Saddam espère rallier 800 millions de musulmans qui verront en lui « le sauveur du monde arabe » qui, oubliant leurs querelles intestines, combattront et deviendront des martyrs pour sa gloire personnelle.

Saddam se frotte les mains convaincu que de l'Atlantique au Pacifique les fidèles du Prophète l'acclameront comme le « libérateur de la Palestine » et « le liquidateur de l'entité sioniste ». Une vision grotesque et absolument ridicule.

Ce n'est pas un secret pour personne que la technologie militaire d'Israël et la qualité de ses soldats ont propulsé ce pays au rang d'une puissance militaire.

M. Moshe Arens, le ministre de la défense d'Israël, a déclaré récemment que, en cas de guerre, « un ou deux missiles Skud pourraient éventuellement frapper Israël quoiqu'il n'existe aucune preuve de leur efficacité. Mais rien ne restera de Bagdad et de la super-structure irakienne au lendemain d'un tel attentat ». Cette déclaration n'est pas un exercice de rhétorique et le général Saddam est bien renseigné dans sa logique fautive. Aveuglé par ses rêves de grandeur, y compris sa haine des Juifs et le mépris pour les rois et les émirs qui refusent de se soumettre à ses ordres, pareil au mythe Samson enchaîné à la roue à Gaza, il aspire à faire écrouler l'édifice du monde civilisé sur la tête de millions d'innocents.

Les Romains avaient un dicton qui prédisait la fin des amateurs d'aventures : « Quem Deus perdit voluit prius dementat » (Ceux que les Dieux veulent perdre ils les affolent d'abord).

Être du côté des droits humains

EDWARD BROADBENT

Extraits du discours prononcé le 25 septembre par le président du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique devant l'Association du Barreau canadien, au Barbican Centre, à Londres

UNE FOIS de plus dans l'histoire, des changements importants sont survenus dans les rapports internationaux, qui fournissent des motifs raisonnables de se réjouir à tous ceux qui luttent plus pour la Justice que pour le Pouvoir. Et conséquemment, du Kenya au Guatemala, des Philippines à Cuba, surgissent des demandes insistantes d'établir ou d'élargir l'espace vital de la liberté humaine.

Le rôle du Canada

D'une certaine façon, le Canada a pris les devants sur ce terrain. L'adoption par le Parlement en 1988 — avec le soutien des trois partis politiques — de la loi, qui a créé le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, est tombée à point. Compte tenu de son mandat, qui est de soutenir les droits humains et l'action démocratique partout dans le monde, ce Centre représente un geste important qu'a posé un pays souverain à l'égard d'autres États tout aussi souverains. Même si son rôle n'est pas de provoquer délibérément les gouvernements nationaux, étant donné que sa mission est d'appuyer les femmes et les hommes de courage qui luttent d'une façon non violente pour leurs droits dans les autres pays, le Centre risque à l'occasion d'affronter indirectement ces pays.

Entant qu'avocats, il vous intéressera peut-être d'apprendre que, du point de vue légal, le Centre soutiendra et défendra le contenu des pactes de l'ONU qui font partie de la Charte des droits de l'homme et qu'il prendra pour acquis que tous les pays se font une obligation de les res-

pecter. Je crois en effet que tous les États démocratiques, qui forment encore une toute petite minorité dans le monde, ont l'obligation de placer les droits humains et les institutions démocratiques au centre de leur politique internationale. Et, à l'évidence, le Canada est bien placé pour remplir ce rôle. Tous ceux qui ont quel que peu voyagé, particulièrement dans les pays en voie de développement, vous diront que le fait que le Canada n'ait jamais été une puissance impérialiste lui donne des possibilités que n'ont pas les États-Unis et maints pays européens. À mots, j'ajouterais avec certains que le fait qu'il ne soit pas une puissance tout court l'aide, à l'instar des pays scandinaves, à être bien perçu.

Voici donc maintenant venu le temps, me semble-t-il, pour le Canada d'assumer son rôle de leader sur le plan des droits humains. Et voici du même souffle quelques initiatives concrètes qu'il pourrait prendre à cet égard. Quelques-unes d'entre elles, d'ailleurs, ont déjà été amorcées par d'autres pays.

1 — Dans nos relations bilatérales, les droits humains et les exigences démocratiques doivent devenir les éléments déterminants des ententes que nous concluons.

Durant la majeure partie de ce siècle, les gouvernements capitalistes et communistes ont conçu le développement quasi uniquement en termes économiques quantifiables.

Les démissionnaires de politiques doivent prendre au sérieux les termes utilisés dans la Déclaration du droit au développement qui a été adoptée par les Nations Unies en 1986. Au centre de cette Déclaration, appuyée fortement par les pays en voie de développement, s'articule l'idée que, malgré les différences de cultures, de religions et d'économies, toute la famille des droits humains doit être considérée comme importante. Ces droits ne doivent pas être vus comme des petits ornements ajoutés à la notion de développement. Ils doivent plutôt être considérés comme des composants essentiels du droit au développement.

Dans les pays pauvres comme

dans les pays riches, les hommes et les femmes veulent tout aussi bien se nourrir que s'exprimer. Ils revendiquent — et méritent — tout autant du pain que des roses. Nos accords d'aide bilatérale doivent donc être sujets à un examen minutieux du dossier de tous les participants au chapitre des droits de la personne et poser des conditions quant au respect réel de ces droits par lesdits participants.

2 — Au niveau de l'aide multilatérale, le Canada devrait ouvrir la voie en faisant en sorte que les questions des droits de la personne fassent dorénavant partie, d'une façon normale et habituelle, de toutes les politiques de développement et de commerce.

Il est essentiel que les principes de démocratie que les pays en voie de développement ont eux-mêmes acceptés à l'ONU soient appliqués partout

Cela ne devrait pas être une façon d'imposer aux autres nos normes nationales ou des standards occidentaux, mais seulement une manière d'appliquer des résolutions et des pactes qui ont déjà fait l'objet d'un accord aux Nations Unies.

Il est temps que les accords du GATT contiennent un article ayant pour but d'empêcher l'exploitation non-démocratique des pauvres de ce monde. Une telle disposition pourrait, bien sûr, prendre en considération les différences qui existent entre les niveaux de développement mais elle obligerait les parties contractantes à respecter certaines normes minimales de travail ayant fait l'objet d'une entente au sein de l'Organisa-

tion internationale du travail. Pareil article pourrait être mis au point par un comité consultatif, créé par le GATT et l'Organisation internationale du travail.

Nous devons affirmer avec force que la liberté d'association, l'âge minimal de travail, l'abolition du travail forcé et le droit à la négociation collective sont tout aussi importants que le droit légitime de faire des profits dans le domaine du commerce international.

3 — Le Canada devrait montrer son engagement à l'égard des droits humains et de la démocratie en garantissant chaque année un débat au Parlement qui impliquerait le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le Secrétaire d'État qui a la responsabilité des droits de la personne sur le plan intérieur. Les deux ministres devraient alors rendre compte de leurs politiques et répondre des votes pris aux Nations unies, à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et au GATT.

Les Canadiens aussi bien que les citoyens des autres pays en sont maintenant venus à attendre de leurs gouvernements qu'ils prennent en considération l'impact sur l'environnement de tous projets de développement. De la même façon, comme citoyens membres d'une démocratie, ils doivent accorder une importance tout aussi significative aux droits humains et démocratiques. L'humanité a besoin d'air pur aussi bien que de droits fondamentaux.

Que l'on me permette de conclure en envisageant deux préoccupations possibles à l'égard d'une telle politique au Canada. Certains diront qu'un tel engagement, direct et sans compromis, nous isolerait d'une façon dommageable des autres nations, amies mais concurrentes. À ceux-là, je répliquerais simplement que d'autres, et pas seulement les Scandinaves, ont commencé à s'engager dans cette direction, au moins verbalement.

En juin, le président de la France, M. François Mitterrand, a déclaré : « La France liera son aide (au développement) aux efforts qui seront

donnée, il serait probablement illusoire de penser sérieusement à une forme communautaire avancée à l'échelle canadienne.

En outre, la CEE franchira, en décembre prochain, une autre étape qualitative de sa progressive intégration, puisque ses plus hauts dirigeants arrêteront officiellement le processus et le calendrier devant mener les Douze à une Union politique (confédérale, fédérale ou *sui generis*) d'ici l'an 2000. À noter que les Douze pratiquent déjà une politique étrangère largement commune. Au Québec et ailleurs au Canada, la tendance n'est pas à « une union sans cesse plus étroite » comme en Europe. Les deux démarches, l'une centripète, l'autre centrifuge, sont assez distinctes, avec ce que cela comporte de limites pour le genre et le degré de communauté envisageable pour nous.

L'« Espace économique européen » (EEE)

Les relations entre la CEE et les États réunis au sein de l'Association européenne de libre-échange (AELÉ) (Autriche, Islande, Finlande, Lichtenstein, Norvège, Suède et Suisse) sont relativement peu connues. Entre le danger de leur marginalisation et l'hypothèse de leur adhésion à la CEE, ces États étudient actuellement une troisième voie qu'ils appellent déjà l'« Espace économique européen » (EEE). Il s'agirait d'une forme d'association collective un peu moins contraignante, en particulier au plan politique, que l'appartenance de plein droit à la CEE, mais permettant une participation complète à l'essentiel du marché commun, dans l'observance des quatre libertés fondamentales de la CEE. Les négociations en cours à ce sujet méritent de retenir notre attention.

Enfin, le tissu de traités conclus entre les États membres de la CEE, mais parallèlement à celle-ci, en matière d'harmonisation législative et autres domaines, ne devraient pas non plus manquer d'intéresser pour nous. Il en va de même pour le Traité de Paris (1951), portant création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), dont le succès a pavé la route pour la CEE.

Reste à étudier en profondeur ce qui dans le « modèle » européen serait susceptible de nous convenir, le cas échéant, une fois que l'hypothèse constitutionnelle générale aura été précisée car, avant de fixer les règles d'un jeu communautaire, ou autre, il nous faudra connaître le nombre et le statut des joueurs, cela va de soi.

faits pour mener à une plus grande liberté et à une plus grande démocratie. Le même mois, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne a fait une déclaration tout à fait similaire. Deux mois auparavant, le sous-secrétaire d'État américain, M. Herman Cohen, dans un discours prononcé à Washington sur la politique extérieure de son pays à l'égard de l'Afrique, avait noté spécifiquement un changement dans la politique américaine à l'égard du développement. « À partir de maintenant, avait-il dit, il y aura un nouvel engagement à l'endroit des principes de la démocratie. »

Être solidaire de ceux qui luttent pour la liberté

Dans l'application de l'orientation que je propose, le danger de sembler vouloir imposer nos standards aux pays en voie de développement doit être pris très au sérieux. Il est essentiel, je le répète, qu'aucun modèle précis de démocratie ne soit considéré comme le paradigme indiscutable. Mais, il est aussi essentiel pour l'humanité que les principes de démocratie et les droits humains que les pays en voie de développement eux-mêmes ont acceptés aux Nations unies soient appliqués partout. Ce sont les pays en voie de développement qui ont combattu le plus vigoureusement en faveur de la récente Déclaration du droit au développement. Il nous faut être solidaires avec ceux qui luttent pour la liberté dans ces pays. Comme l'a dit un citoyen des Philippines, l'autoritarisme n'est pas essentiel pour le développement mais il est essentiel pour faire durer le statu quo.

Quoique l'on fasse, il en sera à l'avenir comme il en a toujours été : un ordre plus humain et plus juste ne verra le jour qu'à la suite de la lutte des habitants mêmes des divers pays. Ce que l'on peut faire, c'est aider ou retarder le processus. Par notre action ou notre inaction, que nous le voulions ou non, nous prendrons parti d'une façon ou d'une autre. Il nous faut nous trouver du côté de ceux qui favorisent les droits humains et la démocratie !

L'équipe du DEVOIR. LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale : José Boileau, François Brousseau, Jean Chertier, Yves Davignon, Jean-Denis Lamoureux, Jean-Pierre Legault, Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Clément Trudel; à l'information culturelle : Angèle Dagenais, Paule DesRivères, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski; à l'information économique : Robert Dutrisc, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditeur à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Jean-Pierre Proulx (éducation), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Jacques Grenier (photographe), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commiss), Thérèse Champagne, Monique Isabelle (copistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Hélène Gagné (secrétaire à la direction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction). LA DOCUMENTATION : Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ : Michèle Allie (directrice), Jacqueline Avril, Christiane Benjamin, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibéau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major (publicitaires), Ma-

rie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Caroline DeHamel (graphiste), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Jeanne Carmel, Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Louis Huot, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Pernier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Isabelle Baril, LE TIRAGE MONIQUE L'Heureux, Lise Lachapelle, Raymond Mousseau, LES ANNONCES CLASSÉES Patrick Kozcan (coordonnateur), Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Christiane Vaillant. LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division de Imprimeries Québecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division de Groupe Québecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, (514) 844-3381. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS : 003708) is published daily by L'imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ! Santé et Services sociaux Québec